

مصرف الزيتونة
BANQUE ZITOUNA



RAPPORT
ANNUEL
2 0 1 7

قيَمٌ تجمَعُنَا
Des valeurs à partager

RAPPORT ANNUEL

2

0

1

7

SOMMAIRE

01

MOT DU PRÉSIDENT

02

ENVIRONNEMENT
ÉCONOMIQUE ET
FINANCIER DE LA
BANQUE

03

RÉTROSPECTIVES
ET FAITS
MARQUANTS
EN 2017

04

ACTIVITÉ
ET RÉSULTATS
DE LA BANQUE

05

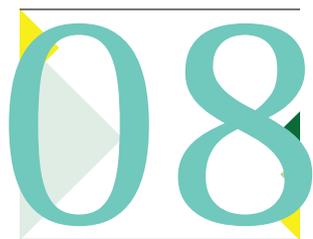
ORGANES DE
GOUVERNANCE

06

ORGANES DE
DIRECTION

07

COMMISSAIRES
AUX COMPTES



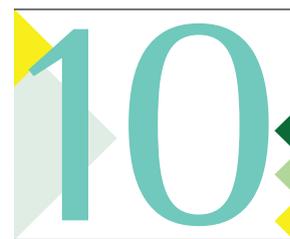
08

CHIFFRES
CLÉS 2017



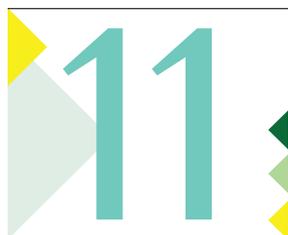
09

CONTRÔLE INTERNE
ET GESTION DES
RISQUES



10

CONFORMITÉ
CHARAIQUE



11

RAPPORT COMITÉ
CHARIA



12

RAPPORT GÉNÉRAL &
SPÉCIAL DES COMMIS-
SAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU
31/12/17



13

RÉSOLUTIONS
DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE BANQUE
ZITOUNA

MOT DU PRÉSIDENT

La détermination et la volonté de persévérer dans un contexte économique difficile, font que Banque Zitouna réussisse son développement en augmentant ses parts de marché et en renforçant son positionnement sur les principaux indicateurs d'activité de l'année 2017. En effet, une progression remarquable au niveau du PNB de **26%** ainsi qu'une évolution du RBE de **21%** confirment notre croissance continue avec un rythme de développement soutenu.

L'année 2017 s'est également marquée par une nette progression des dépôts et des financements avec des évolutions respectives de l'ordre de **21%** et de **23%**.

En matière de développement de sa stratégie de densification de réseau, Banque Zitouna a maintenu ses objectifs d'ouverture de nouvelles agences et de renforcement de l'appareil commercial avec **11** nouvelles agences ramenant ainsi le réseau à **114** agences à fin 2017 et assurant ainsi une meilleure proximité avec sa clientèle.

Ces performances sont la résultante d'une vision stratégique claire définie par la Direction Générale et prise en charge par l'ensemble des métiers de la Banque.

L'année 2017 a vu également, le lancement d'un ensemble de projets stratégiques qui s'inscrivent dans le cadre du Plan de Transformation établi par la Banque en concertation avec un Cabinet de Conseil International de renommée, Price Waterhouse Coopers (PwC). Ce Plan de Transformation toucherait plusieurs domaines d'activité pour répondre à des problématiques à la fois Business et Support.

Au-delà de ces performances, Banque Zitouna, consciente de son rôle en tant que Banque de référence en Tunisie et Leader de la Finance Islamique en Afrique, poursuit son engagement pour le développement et l'innovation à travers l'enrichissement de sa panoplie de produits et services répondant ainsi aux besoins de la clientèle. À ce titre, un plan de communication ambitieux et plus adapté aux nouvelles habitudes comportementales a été adopté durant l'année 2017, présentant une communication de proximité et une meilleure présence digitale. En effet, la digitalisation est aujourd'hui un levier essentiel de performance, pour ce faire, Banque Zitouna a parié sur une agence HIGH-TECH au cœur de la Capitale, et confirme ainsi son positionnement de Banque innovante et moderne.



Dans ce contexte particulièrement difficile, Banque Zitouna, pleinement engagée dans la responsabilité sociétale, poursuit son soutien à l'éducation des enfants. Un soutien social à travers des actions caritatives a été fourni à plusieurs citoyens défavorisés dans des zones démunies. Outre le volet social, l'environnement et l'innovation restent les leviers majeurs de la stratégie RSE de la Banque.

L'année 2017, est une année positive pour Banque Zitouna. Le mérite revient de toute évidence au soutien de l'ensemble des actionnaires, à la confiance de nos clients Institutionnels et Entreprises, Particuliers et Professionnels, et au savoir-faire et professionnalisme de tous les collaborateurs que je remercie pour leur engagement et leur mobilisation.

Dr. EZZEDINE KHOJA
Chief Executive Officer

II. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE LA BANQUE



II.1 Conjoncture Internationale

L'environnement international en 2017 a été marqué par :

- ◆ Une amélioration de la croissance mondiale, surtout aux États-Unis et de meilleures perspectives pour l'année 2018 ;
- ◆ Une hausse de la plupart des cours internationaux de produits de base, notamment ceux de l'énergie et des métaux ;
- ◆ Une baisse du chômage et stabilité de l'inflation dans les principaux pays développés ;
- ◆ Une appréciation de l'Euro et du Yen face au Dollar Américain.

La Croissance :

La croissance mondiale est estimée à environ **3,7%** à fin 2017 contre **3,2%** à fin 2016, publié par le FMI (Fonds Monétaire International).

Cette amélioration est expliquée par une évolution de la demande intérieure soutenue par les réformes fiscales adoptées aux États-Unis et l'affermissement de la demande intérieure et extérieure à l'Europe.

La dynamique plus vigoureuse observée en 2017 devrait persister en 2018 et 2019. La hausse des perspectives de l'économie mondiale tient principalement aux pays avancés. Il est prévu que le taux de croissance dépasse les **2%** en 2018 et 2019. La révision à la hausse de la croissance des pays avancés est imputable, essentiellement, à la croissance prévue de l'économie américaine.

Quant aux pays émergents, le rythme de croissance devrait s'accélérer (**4,9%** contre **4,7%**) grâce à une amélioration des perspectives économiques en Inde et en Brésil.

L'Emploi :

L'emploi a connu une amélioration au cours de l'année 2017 dans la plupart des pays industrialisés. Dans la Zone Euro, le taux de chômage a baissé de **9,7%** en 2016 à **8,7%** en décembre 2017. Aux États-Unis, ce taux a atteint **4,1%** au terme de l'année 2017, enregistrant une baisse de l'ordre de 0,6 points de pourcentage par rapport à son niveau à fin 2016.

L'Inflation :

Aux États-Unis, le taux d'inflation s'est stabilisé durant l'année 2017 au même niveau que l'année précédente, soit **2,1%**. Dans la Zone Euro, le taux d'inflation s'est établi à **1,4%** en 2017 contre **1,1%** en 2016.

Les Marchés de Change Internationaux :

Au cours de l'année 2017, l'Euro et le Yen ont connu une appréciation positive contre le Dollar Américain pour s'établir respectivement à **1,2007** dollars et **112,673** dollars à fin 2017.

Les Marchés Financiers :

Les principaux indices boursiers ont connu une tendance haussière. En effet, l'indice américain Dow Jones a enregistré une hausse de **1,8%** sur l'ensemble de l'année 2017 et le Nasdaq s'est accru de **0,4%**. L'indice Nikkei Japonais a augmenté légèrement de **0,2%** au cours de l'année 2017.

II.2 Conjoncture Nationale

L'environnement National en 2017 a été marqué, principalement, par :

- ◆ Une croissance économique modérée ;
- ◆ Une quasi-stagnation du taux de chômage en 2017 ;
- ◆ Une baisse de la production manufacturière et minière ;
- ◆ Une amélioration de l'activité dans le secteur touristique et une reprise de ses recettes ;
- ◆ Un élargissement du déficit courant ;
- ◆ Une hausse de l'inflation au cours des derniers mois de 2017 ;
- ◆ Une dépréciation du dinar face aux principales devises et baisse du volume des transactions en 2017.

La Croissance :

L'activité économique a enregistré une amélioration dans les principaux secteurs productifs pour l'année 2017 à l'exception de celui de l'énergie.

Le taux de croissance économique s'est élevé à **1,9%** au cours de l'année 2017 contre **1%** en 2016.

Par conséquent, le taux de chômage a enregistré une légère hausse passant de **15,1%** en 2016 à **15,5%** en 2017. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a baissé légèrement pour s'établir à **29,9%** en 2017 contre **31,6%** en 2016.

L'Inflation :

En moyenne, l'inflation s'est établie à **5,3%**, en 2017 contre **3,7%** une année auparavant. Ceci est dû essentiellement à l'accélération qui a marqué le rythme d'évolution des prix des produits alimentaires (**5,6%** contre **2,6%**) et des produits manufacturés (**5,9%** contre **3,6%**).

L'Activité Industrielle :

Au cours des onze premiers mois de l'année 2017, l'Indice Général de la production industrielle a continué sa baisse (**-1,1%** contre **-0,2%** durant la même période une année auparavant), en relation avec la continuation du repli de la production non manufacturière, et le ralentissement de la production dans le secteur manufacturier.

L'Agriculture et la Pêche :

Le Secteur agriculture et pêche a été marqué en 2017 par :

- ◆ Une hausse considérable estimée à **160%** de la production de l'huile d'olive par rapport à la campagne précédente ;
- ◆ Un ralentissement du rythme d'accroissement de la production du lait frais (soit **0,4%** contre **2,3%** une année auparavant).
- ◆ Une hausse de la production des dattes de l'ordre de **26%**, soit 305 mille tonnes. Une baisse de la production des agrumes estimée à **38%**, en raison de la culture en alternance et de la pénurie des eaux d'irrigation ;
- ◆ Une baisse de la production des viandes rouges de **4,9%** contre une hausse de **0,6%** au cours de la même période une année auparavant pour s'établir à 119 mille tonnes ;

- ◆ Une progression de la production du secteur de la pêche de **2%** pour s'établir à 129,5 mille tonnes.

Au cours de l'année 2017, le déficit de la balance commerciale alimentaire s'est progressé de **25,9%**, soit 1 345,6 MDT en raison de la progression importante des importations des produits, notamment le sucre, les huiles végétales, le maïs et le blé tendre par rapport à un rythme moins accentué des exportations d'huile d'olive, des produits de la pêche et des dattes.

La Balance Commerciale :

Au cours de l'année 2017, le déficit commercial (FOB/CAF) s'est détérioré pour atteindre un record de 15,6 Milliards de Dinars contre 12,6 Milliards de Dinars en 2016.

Cette évolution est due à la forte détérioration de la balance énergétique (-4 milliards de Dinars en 2017 contre -2,7 milliards de dinars en 2016) et au déficit de la balance alimentaire qui s'est maintenu à un niveau élevé de -1 355 MDT.

Au cours de l'année 2017, le déficit de la balance commerciale alimentaire s'est progressé de 25,9%, soit 1 345,6 MDT en raison de la progression importante des importations des produits, notamment le sucre, les huiles végétales, le maïs et le blé tendre par rapport à un rythme moins accentué des exportations d'huile d'olive, des produits de la pêche et des dattes.

L'Activité Touristique :

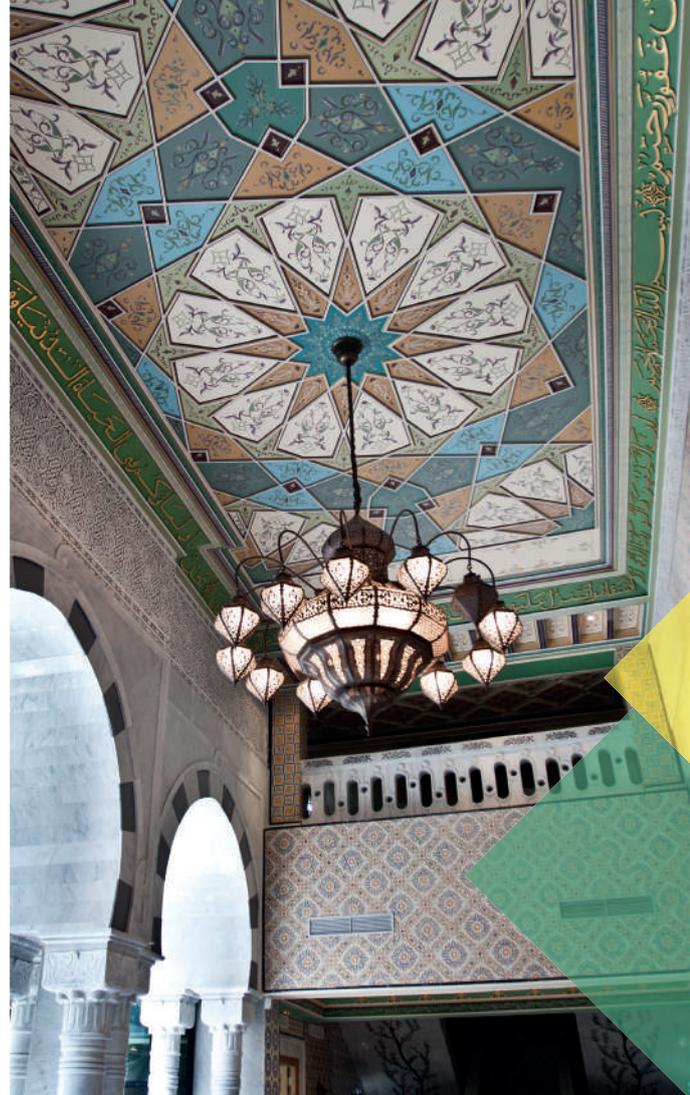
Au total, l'année 2017 s'est achevée par une évolution des indicateurs d'activité du secteur touristique, notamment une hausse des nuitées touristiques globales de **37,7%** en 2017 contre **7,1%** en 2016 et une consolidation des entrées de touristes étrangers. Cette hausse est attribuée, principalement à la consolidation des entrées de touristes européens, dont sa part a connu une nette progression (**20%** contre **8,5%** en 2016).

Corrélativement, les recettes touristiques en devises se sont inscrites en hausse de **17,7%** contre **-1,7%** en 2016 pour atteindre 2 793,5 MDT.

Le Transport Aérien:

Une augmentation de **13,5%** du trafic aérien des passagers a été enregistrée en décembre 2017 en comparaison avec le même mois de l'année précédente.

Sur l'ensemble de l'année 2017, l'accroissement du trafic aérien a atteint **12,7%** contre **9,2%** en 2016, portant sur environ 9 millions de passagers et ce, suite à la hausse de l'activité sur les lignes internationales de **13,1%** ainsi que pour le trafic sur les lignes intérieures de **6,6%**.

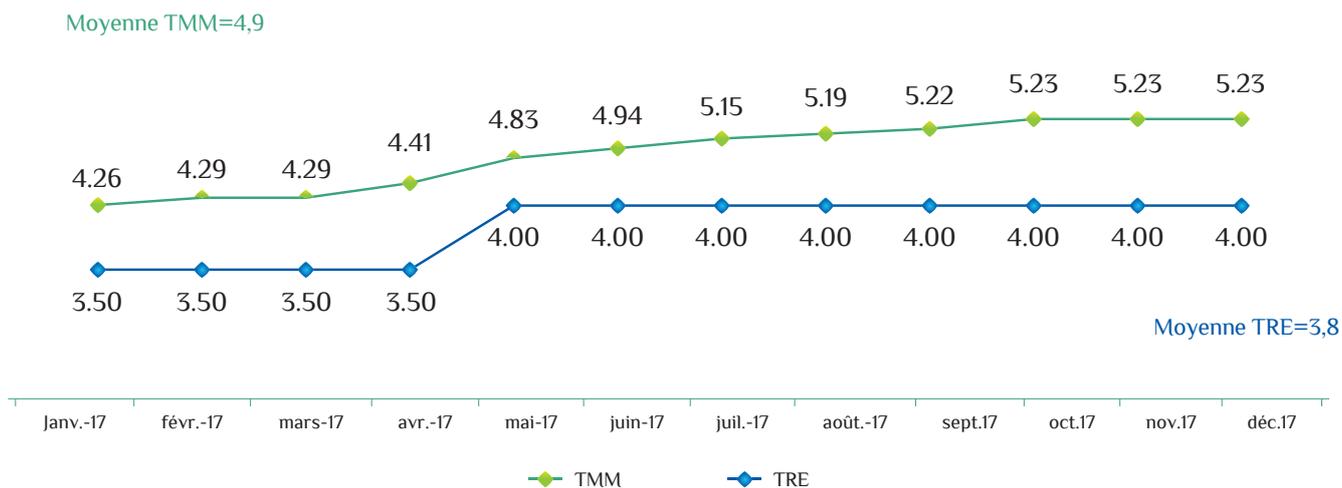


Le Taux de Marché Monétaire :

En 2017, le TMM moyen s'est élevé à **4,9%**. Au cours du dernier trimestre de l'année 2017, le TMM a atteint son plus haut niveau, soit **5,23%**.

Pour le TRE moyen, il s'est élevé à **3,8%**. Depuis le mois de mai 2017, il s'est stabilisé à **4%**.

Évolution mensuelle du TMM et du TRE



Le Taux de Change :

En termes de moyenne annuelle, le dinar a connu en 2017 une dépréciation de **12,8%** vis-à-vis l'euro, de **11,3%** par rapport au dollar américain, de **7,8%** vis-à-vis du yen japonais et de **11,9%** vis-à-vis du dirham marocain.

Cette dépréciation est imputable à la poursuite du creusement du déficit de la balance commerciale et à l'évolution de l'euro sur le marché international de change.

Désignation	déc.-16	déc.-17	Variation
1 Dollar des États-Unis	2,34	2,48	+0,14
1 Euro	2,43	2,95	+0,52
1000 Yens Japonais	19,66	21,76	+2,1
1 Livre Sterling	2,84	3,31	+0,47
10 Dirhams Marocains	2,27	2,61	+0,34

Cours moyens du marché interbancaire en fin de période

II.3 Finance Islamique dans le Monde et en Tunisie en 2017

Finance Islamique dans le Monde

La Finance Islamique est présente dans 60 pays et prédominante dans 14 d'entre eux. Le Fonds Monétaire International (FMI) suit de près son évolution et son Conseil d'administration a procédé le 3 février 2017, à son premier examen formel de la Banque Islamique, et a adopté une série de propositions concernant le rôle que le FMI devrait jouer dans ce domaine.

En matière de Normalisation de l'industrie de la Finance Islamique, L'AAOIFI, a traduit ses 54 Normes, soit une première édition officielle en français des normes Charaïques pour les institutions financières islamiques disponible depuis septembre 2017. Ceci rentre dans le cadre de la diffusion de ses Normes Charaïques au niveau mondial.

À l'échelle Maghrébine, le Maroc a été nommé comme porte d'entrée de la Finance Participative vers l'Afrique et l'Europe. En effet, en 2017, il a joué le rôle du hub régional et international de la Finance Participative. L'AAOIFI et Bank Al-Maghrib, en partenariat avec la Banque Mondiale ont organisé une conférence internationale en septembre 2017 à Casablanca pour asseoir le Financement Participatif sur des bases solides dans le pays. Cette conférence a examiné les opportunités et les défis qui se posent devant la Finance Islamique en Afrique et en Europe. L'année 2017 a vu le Maroc Octroyer des licences à Sept Banques Participatives et trois fenêtres ou « Islamic Windows » pour la fourniture de produits financiers participatifs.

En Algérie, les trois Banques Publiques la CNEP, BDL et BADR lancent leurs produits islamiques avant la fin de l'année 2017.

À l'échelle Européenne, la Finance Islamique s'introduit de plus en plus dans des pays occidentaux :

- ◆ En France, les réseaux de courtiers ont poursuivi leur croissance avec l'ouverture de nouvelles agences pour Noorassur, premier réseau de France en épargne et assurance islamique. Il y'a aussi une émergence de nouveaux courtiers indépendants tels que Coveris Assurance, Dine Assur, Ethical Capital, MKSS, NCC, Courtifi et Keen Finance. D'après Les Echos Etudes, le chiffre d'affaires potentiel de l'assurance Takaful en France est estimé à 3,5 milliards d'euros, soit 1,70 % du marché de l'assurance.
- ◆ En Espagne, Mussap a signé un accord avec Coophalal, principale coopérative espagnole de services financiers islamiques. Grâce à cet accord, l'entité offre différents produits Takaful assurés par Mussap et Previsora.
- ◆ Au Norvège, Storebrand, une Banque Locale, a décidé de s'essayer au crédit islamique, parfois connu sous le nom de prêt « halal », afin de répondre aux besoins de la clientèle musulmane du pays.

À l'échelle Africaine, le Kenya, après avoir promulgué en 2016 la loi sur l'octroi des licences et la réglementation des activités d'assurance islamique, a fait un nouveau pas en avant pour le

développement de la Finance Islamique dans son tissu économique. Nairobi vient d'intégrer de nouvelles mesures y afférentes dans son budget 2017-2018 et de nouveaux partenariats sont en cours, tant pour accélérer la formation que pour l'intégration du marché financier.

Le marché de la Finance Islamique représente environ 2 trillions de dollars, en croissance annuelle de 16 à 20%, dont 40% des transactions sont accaparées par les pays du Golfe, sachant que 500 Banques Islamiques et 300 fenêtres de services islamiques relevant de Banques traditionnelles sont opérationnelles actuellement. Les analystes estiment que l'industrie devrait atteindre une valeur de 3 000 milliards de dollars dans le courant de la prochaine décennie. Cette croissance sera probablement le résultat de la combinaison des efforts déployés par les acteurs de la Finance Islamique ainsi que sa contribution au développement de l'économie réelle, qui alimente l'intérêt des États et institutions en charge du développement.

Finance Islamique en Tunisie

En attendant l'élaboration de deux Circulaires BCT complétant la Loi N° 16-48 portant respectivement la définition des opérations de la Finance Islamique et les conditions de l'exercice de cette finance dans le Cadre des Fenêtres Islamiques, en 2017 le paysage bancaire Tunisien compte trois Banques islamiques à savoir Banque Zitouna, Al-Baraka Bank suite à son obtention de l'Agrément On-Shore en 2013 et Wifak International Bank qui a enfin lancé officiellement ses activités le vendredi 19 Mai 2017.

La Bourse de Tunis a organisé un workshop sur les Sukuks le 19 Avril 2017, en collaboration avec la Bourse de Nasdaq Dubaï et Norton Rose Fulbright sur les techniques et les modalités pratiques de montage, de lancement et de placement d'émission de Sukuks pour tracer une feuille de route et pour coordonner les efforts et exécuter les décisions en vue du lancement du premier financement par Sukuks du Gouvernement Tunisien.

Selon l'expert financier en Finance Islamique Mahdoudh Barouni, les Banques Islamiques ambitionnent de détenir, à l'horizon 2022, 15% des actifs bancaires, contre 6,5% en 2016, ce qui va permettre de soutenir l'économie tunisienne et d'attirer davantage les capitaux étrangers.



III. RÉTROSPECTIVES ET FAITS MARQUANTS EN 2017



III.1 Faits Marquants en 2017

Pour Banque Zitouna, l'année 2017 a été marquée par les principaux faits suivants :

- ◆ Libération des deux tiers de l'augmentation de capital de 31.5 MD, décidée en 2016, ainsi le Capital de la Banque passe de 88.5 à 120 MD à fin 2017.
- ◆ Levée d'un montant de 30 MD sur le marché financier contre 25 MD initialement prévu démontrant l'engouement et l'appréciation du papier « Chahadet Zitouna » auprès des investisseurs aussi bien institutionnels que privés ;
- ◆ Allocation d'un montant de 15 MDT dans le cadre de l'activité Moucharaka ;
- ◆ Évolution du Total Bilan de 542 MD ;
- ◆ Augmentation des Dépôts de la Clientèle de 409 MD ;
- ◆ Résultat Net positif de l'ordre de 19,8 MD ;
- ◆ Ouverture de 11 nouvelles agences suite à la concrétisation du plan de densification du réseau pour l'année en cours pour atteindre 114 agences à fin 2017 ;
- ◆ Recrutement de 60 collaborateurs ;
- ◆ Participation au Salon Tunisien de l'Immobilier, de Finance et de l'Assurance Habitat au Qatar (STI-FAHQ) ;
- ◆ Ouverture d'une Agence VIP à Habib Bourguiba équipée des meilleures technologies informatiques et de communication ;
- ◆ Finalisation du Projet Stratégique IT : Schéma Directeur Système Information ;
- ◆ Lancement de nouveaux produits monétiques, BancaTakaful et de financement ;
- ◆ Lancement du programme RSE : Solidarité, Innovation, Environnement.

III.2 Politique Commerciale & Ouvertures d'Agences

En matière de Stratégie Commerciale, les principales réalisations de la Banque courant l'exercice 2017 s'articulent autour des axes suivants :

Densification continue du réseau : cet axe vise la consolidation de l'appareil commercial de la Banque à travers sa présence sur tout le territoire Tunisien. L'objectif étant de mieux répondre aux attentes de la clientèle actuelle et potentielle et satisfaire ainsi une demande grandissante des produits et services de la Finance Islamique.

Cette expansion a pour but d'engendrer une amélioration des indicateurs financiers de la Banque (Croissance du PNB, Volume des financements accordés, Volumes des dépôts et diversification des sources de commissionnement).

Cette politique s'est concrétisée par l'ouverture de **11 Nouvelles** agences ramenant ainsi notre réseau à **114 Agences**.

Effectif Réseau : l'effectif réseau constitue 60% de l'effectif global de la Banque soit **605** collaborateurs répartis entre 218 employés appartenant à la gent féminine et 387 employés de la gent masculine.

Maitrise du coût des ressources par la collecte des ressources les moins onéreuses : en s'éloignant des mécanismes de surenchères des taux opérés au niveau du secteur d'une part, et en misant sur une structure équilibrée des dépôts de la Banque.

Rentabilisation des emplois à travers une recherche des emplois sains et rentables : grâce à une démarche sélective des contreparties et un accompagnement des secteurs à forte valeur ajoutée.

Développement de la commercialisation des produits et services de la Banque : par le développement du portefeuille clients, du stock des comptes et de l'amélioration du taux d'équipement.

Recouvrement Commercial : renforcement du recouvrement commercial qui a permis de réduire les impayés à un niveau acceptable au 31/12/2017 soit -2% du total engagement.

Suivi Opérationnel : renforcement du contrôle de 1^{er} niveau central qui a permis de détecter et de corriger les insuffisances du système opérationnel.

III.3 Offre des Produits et Services 2017

Au cours de l'exercice 2017, Banque Zitouna a continué à étoffer son offre de Produits et Services dans une approche axée sur la Satisfaction et la fidélisation de la Clientèle. À ce titre, la Banque a procédé courant l'exercice 2017 à affiner davantage sa politique de Segmentation du Marché pour une meilleure écoute et plus de proximité quant aux attentes de la Clientèle.

Carte Technologique version à puce : la Carte Technologique est désormais proposée sous deux formats : une version « Basique » permettant uniquement le paiement internet à l'international et une version « Full » qui, à côté du paiement internet à l'international, permet les opérations de retraits et paiement à l'échelle nationale.

Carte Safar sous sa nouvelle version : la Carte Safar a migré vers une Carte Allocation Touristique « Platinum » permettant aux porteurs, désormais, de bénéficier systématiquement de tous les services et les offres accordés par notre partenaire MasterCard sur la gamme des Cartes Platinum.

Carte El Yosr : il s'agit d'une carte de paiement nationale à débit différé et de retrait à débit immédiat. La Carte El Yosr est octroyée aux clients « Particuliers » : Salariés et Professionnels à titre privé, de Banque Zitouna afin de faire face à des besoins ponctuels en liquidité et gérer ainsi les problèmes de trésorerie de fin de mois.

MoneyGram : le nouveau service de Transfert d'Argent avec MoneyGram permet à tout type de « Particuliers », bancarisés ou non, de recevoir des transferts de fonds instantanés. Par l'étendue de son réseau, MoneyGram assure un transfert d'argent intercontinental régulier et ponctuel.

Takaful Ijara hors autos : dans le cadre du renforcement des aspects liés à la conformité Charaïque des produits Ijara, la Banque prend en charge désormais la couverture assurance liée à l'ensemble des biens financés via Ijara. Le but étant de proposer à la clientèle une offre packagée pour les financements Ijara en parfaite conformité aux préceptes de la Finance Islamique.

Tamouil Tahsinet + : il s'agit d'un produit de financement à moyen et long terme, qui permet aux clients « Particuliers », d'effectuer des travaux d'extension d'un logement à usage d'habitation. Ce financement s'opère via la technique de financement Mourabaha, par laquelle la Banque acquiert les biens et matières premières nécessaires à la réalisation des travaux d'extension pour les revendre au client moyennant une marge de profit.

Par ailleurs, la Banque a créé une nouvelle entité de **Veille Marketing & Etudes de Marché** dédiée à l'accompagnement de l'appareil commercial dans sa démarche de prospection et de prise de décision.

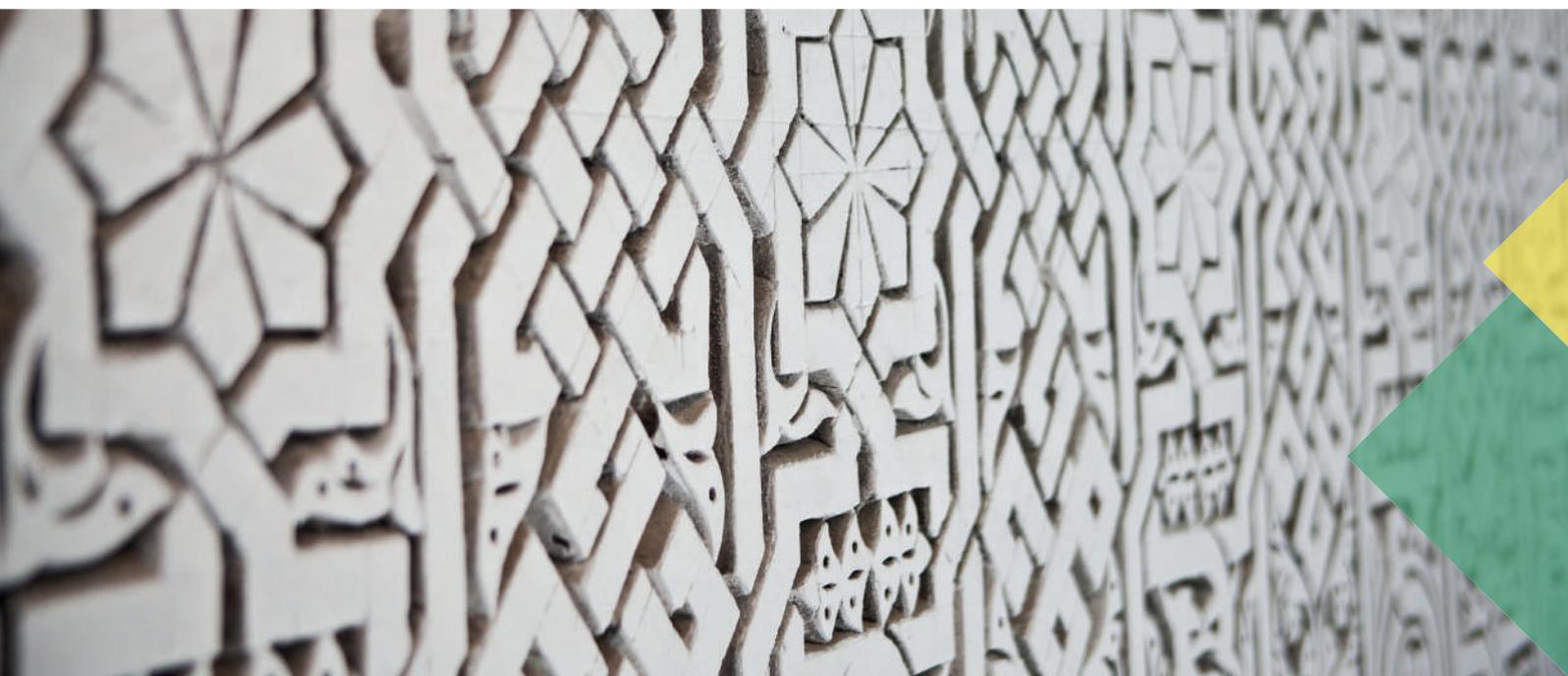
Cette entité permet également de prendre en compte les éventuels réajustements à effectuer en termes de politique commerciale et de tarification par la diffusion périodique de plusieurs livrables utiles pour suivre le contexte concurrentiel et rester au diapason du Marché.

III.4 Plan de Communication 2017

III.4.1 Communication Institutionnelle

Banque Zitouna, à travers sa Signature « قيم تجمعنا » a souhaité rappeler davantage les valeurs positives « universelles » et celles puisées de l'Islam dont s'imprègne la Marque.

A travers une campagne institutionnelle ayant privilégié le sponsoring d'émissions éducatives et interactives prônant l'importance des valeurs positives proches de son ADN, Banque Zitouna a cherché à insuffler des messages d'espoir et de tolérance en se positionnant en tant que Marque



« Positive » et éthique. Cette campagne institutionnelle a fait appel aux Médias Radio (Mosaique FM, Radio Zitouna et Shems FM) et Télé (El Hiwar Tounsi) en faisant appel à la fibre émotionnelle du Tunisien et afin de créer un lien affectif entre le public et la Marque, forte de la Signature « Des Valeurs à Partager ».

III.4.2 Communication Réseau

Inauguration Agence Habib Bourguiba

Banque Zitouna consolide sa présence sur terrain et affermit son approche de proximité vis-à-vis de ses clients et ouvre son flagship store à l'Avenue Habib Bourguiba, au cœur du centre-ville de Tunis. Un évènement d'inauguration a été organisé pour mettre en avant cette agence phare de la Banque, qui se veut être une vitrine digitale et technologique. Un concept innovant et exclusif, a permis de rendre les services de la Banque plus accessibles et a amélioré ainsi l'expérience du client d'une façon notoire.

III.4.3 Communication Produit

Campagne « Mois Ijara »

L'activité Ijara, étant d'une importance cruciale, a été mise en avant par Banque Zitouna, via une campagne de communication multi –supports « Ijara ». Cette campagne a permis de faire connaître ce produit et promouvoir l'offre promotionnelle qui a été lancée à cette occasion. Cette Offre a été accompagnée par la mise en place d'un challenge interne au niveau de la Banque.

Campagne « Tamouil Omra »

Tamouil Omra, un produit de financement lancé en 2016, a fait l'objet d'une campagne de communication afin d'installer le produit le plus proche de notre spécificité de Banque Islamique. L'objectif étant d'ancrer davantage ce produit dans le paysage bancaire Tunisien.

Campagne « Western Union »

Banque Zitouna a lancé une campagne de Communication Co-brandée avec Western Union afin de permettre à la Banque d'avoir des retombées positives en termes de Notoriété et d'Image et de redynamiser l'activité Western Union au sein des agences et réaliser les objectifs fixés.

Campagne « Tawfir »

Chaque année Banque Zitouna renforce sa collecte de dépôts à travers la campagne Tawfir. Cette campagne a permis de mettre en lumière les avantages de notre produit d'épargne, via une présence sur différents supports médiatiques.

III.4.4 Communication Digitale

En 2017, dans le but d'affirmer notre positionnement autant que Banque omniprésente sur le web et proche de sa clientèle, la stratégie de communication digitale de Banque Zitouna s'est appuyée sur plusieurs axes, à savoir :

- ◆ Augmenter et fidéliser notre communauté à travers le recrutement de fans et l'amélioration de l'engagement des internautes sur la page Facebook. Cela s'est fait à travers des campagnes de fidélisations telles que les wallgames (« Fête des mères », « Farah sghayrat bel Aïd Sghir »...).
- ◆ La création d'un contenu adapté afin de convertir les internautes en prospects (leads). Pour atteindre cet objectif, des actions de co-branding avec des partenaires ont été lancées à travers la mise en place de formulaires de prise de contact sur Facebook, des vidéos live autour des actions promotionnelles sur nos produits, etc.
- ◆ D'autres actions créatives et innovantes qui suivent les tendances de la communication digitales ont été lancées, à savoir : la web-série « Tawfir VS Tabdhir », la vidéo live streaming de l'évènement de l'ouverture de l'agence Habib Bourguiba sur Facebook, etc.

III.4.5 Participation aux foires et salons

Participation au salon de l'immobilier de Qatar :

Afin de nous rapprocher des Tunisiens Résidents à l'Étranger, Banque Zitouna a assisté courant le mois de février 2017 au Salon de l'Immobilier au Qatar.

A travers cette présence, Banque Zitouna s'est vu offrir un cadre propice pour tisser des contacts directs avec les Tunisiens Résidents à l'Étranger, afin de leur présenter son offre produits et promouvoir l'image de marque de notre Banque auprès de cette cible à forte demande de la Finance Islamique. La participation de la Banque a été marquée par la mise en place d'un Stand important à travers lequel Banque Zitouna a voulu refléter l'identité du TRE à cheval entre deux pays, deux cultures et deux univers pour indiquer que notre Banque est consciente de la singularité des TRE.



III.5 Qualité de Service & Satisfaction Client

Souhaitant se positionner en tant que Banque de Référence à l'horizon 2020, Banque Zitouna est soucieuse aussi bien de la Qualité de Service qu'elle offre à sa clientèle que de son impact sur le contexte économique, social et sociétal dans lequel elle évolue.

C'est dans cette optique que la Banque à travers la Direction Qualité a lancé plusieurs projets stratégiques en 2017. L'année a été entamée par le projet de fiabilisation des données clients et ce en renforçant les contrôles de cohérence et de fiabilisation de ces dernières. Deux autres projets ont été également lancés visant à diagnostiquer la situation actuelle des agences et à remédier aux éventuelles lacunes constatées, à savoir : le programme Client Mystère et les Enquêtes de satisfaction.

Par ailleurs, l'année 2017 a été marquée par le lancement du programme RSE visant à confirmer le positionnement de la Responsabilité Sociétale comme un axe stratégique de la Banque. Ce programme a été organisé autour de 3 axes :

Un axe de solidarité via des actions de soutien social et d'aide au développement de l'éducation des enfants. En effet, durant cette année, la Banque a dessiné le sourire pour 100 enfants à l'occasion de la fête d'Aid Al Fitr. Elle a aussi financé l'acquisition des fournitures scolaires de tous les élèves d'une école dans une zone démunie et a célébré la réussite de 30 enfants hébergés dans les centres intégrés de l'enfance dans le cadre de la journée du savoir organisé par le Ministère de la femme, la famille et de l'enfance.

Un axe social via le lancement d'une plateforme d'innovation participative qui renforce les échanges entre les collaborateurs et l'émergence d'idées bénéfiques pour le développement de notre Banque.

Un axe environnemental via une mission d'audit énergétique au sein du Siège Social dans le but est de réduire l'impact nocif sur l'environnement et d'améliorer les conditions de travail des collaborateurs.

III.6 Projets & Stratégie de la Banque

À la lumière des conclusions du projet de formalisation de sa nouvelle vision stratégique, Banque Zitouna s'est lancée en début d'année 2017 dans la mise en œuvre de son plan de transformation, à travers le lancement d'un portefeuille de projets stratégiques. Ces projets sont liés essentiellement à des problématiques Business et de support, et permettent aux différentes fonctions au sein de la Banque d'atteindre le niveau de maturité requis.

Ce Plan de Transformation a été piloté par la Direction « Stratégie & PMO », et en étroite collaboration avec un cabinet de conseil, de renommée internationale, Price Waterhouse Coopers (PwC) qui a été mandaté pour accompagner la Banque tout au long de ce processus.

La mise en œuvre de ce Plan de Transformation a débuté par la traduction de la « Vision-Mission-Valeurs » de la Banque en un Plan d'Actions réaliste et réalisable à l'horizon de l'année 2022. L'étape suivante a consisté à identifier les projets à mettre en œuvre afin de rehausser le niveau de maturité des fonctions de la Banque notamment sur les axes suivants : Système d'Information, Stratégie et Politique RH, Stratégie Commerciale et Opérationnelle, Processus de Pilotage de la Performance et les fonctions du Risk Management,...

Une mise à niveau des fonctions de la Banque s'est avérée également nécessaire pour rendre les structures internes aptes à soutenir les nouvelles initiatives stratégiques de ce plan de transformation et l'atteinte des objectifs fixés. Une fois que le Plan de Transformation de la stratégie a été validé, il a été question de définir l'ensemble des outils nécessaires au pilotage de la mise en œuvre du programme de transformation.

L'exécution de tout ce programme a nécessité l'adhésion de l'ensemble des collaborateurs de la Banque à la nouvelle stratégie et surtout leur implication dans cette transformation tout en assurant la montée en compétence de l'équipe Banque Zitouna dédiée au projet.

Un mode de gouvernance dédié au suivi de ce plan de transformation a été également instauré à travers l'animation des Comités Stratégiques mensuels. Ces Comités ont permis d'analyser l'avancement des projets stratégiques et d'analyser leurs impacts aussi bien sur le développement et la croissance de la Banque, ainsi que sur les travaux de rafraîchissement de la stratégie et l'élaboration du Business Plan à l'horizon 2022.

III.7 Système d'Information

Tout au long de l'année 2017, Banque Zitouna a continué ses investissements dans plusieurs projets techniques afin de soutenir les métiers dans leurs projets d'amélioration continue. Parmi ces projets on cite :

Schéma Directeur Système Information : Finalisation du projet stratégique IT, Schéma Directeur du Système d'Information, afin de disposer d'une feuille de route IT pour les 3 prochaines années.

Développement d'un Nouveau Concept d'Agence HighTECH : équipée des meilleures technologies informatiques et de communication avec la mise en place des nouveaux Automates de Change au niveau des Agences Lac I et Ennasr.

Développement et mise à niveau de l'offre Produits de la Banque pour apporter l'appui et l'efficacité nécessaire à l'appareil commercial (MoneyGram, Tahsinet +,...).

Amélioration continue des outils de travail des équipes supports pour une meilleure fluidité des tâches leur afférentes (Position de change, Virements reçus, Gestion de Contentieux,...).

Contribution dans les projets Stratégiques de la Banque (Rating & Scoring, Solution Aquarelle de TTN,...).

III.8 Bilan Social et Capital Humain

L'année 2017 a été clôturée par un effectif global de **975** collaborateurs en augmentation de **6,6%** par rapport à 2016. Cet accroissement continu en termes d'effectif vient en réponse à une politique de densification réseau assez soutenue (Ouverture de 11 agences). Grâce à son Capital Humain jeune dynamique (âge moyen de 33 ans), Banque Zitouna a réussi à devenir une institution qui développe ses propres bonnes pratiques et rituels en termes de gestion de la performance et de challenge.

À la lumière de ses orientations stratégiques, Banque Zitouna a pu concrétiser en 2017 plusieurs projets dans les divers domaines du management des Ressources Humaines:

Le recrutement : attirer les meilleurs potentiels sur le marché d'emploi

Banque Zitouna utilise des différents canaux de recrutement pour sélectionner les hauts potentiels à travers la candidature en ligne via la plateforme rh.Banquezitouna.com, la participation dans les événements (Atuge, CORP TOUR, la semaine national de l'emploi) et les conventions avec les universités (ISET, IHEC, ISG...) pour recruter les nouveaux diplômés. Cette diversité de sourcing des candidats a pour objectif de garantir le maximum de transparence et surtout la prise de contact direct avec les candidats potentiels au niveau du processus de recrutement. En 2017, **87** nouveaux collaborateurs ont été recrutés.

La formation : mise à la disposition de la meilleure offre de formation pour une performance accrue des collaborateurs

Fidèle à ses choix stratégiques, Banque Zitouna continue de miser sur la formation de ses collaborateurs. À l'instar des années précédentes, le Plan de Formation 2017 a été assez riche grâce à une offre de formation diversifiée et plurimodale. La Banque a misé sur la formation en Intra que ce soit celle assurée par des formateurs internes ou par des partenaires externes vu sa rentabilité sûre et immédiate sur les performances des formés dès leur retour à leurs postes de travail. De plus, la Banque a accordé l'importance nécessaire à la formation en interentreprises qui permet aux collaborateurs de suivre les nouveautés dans leurs domaines d'activités et de faire des benchmarks sur les bonnes pratiques réalisées par des homologues. L'offre de formation a dépassé ces deux modes pour englober les cours de langues, les formations en IT, les stages à l'étranger, les cycles diplômants etc...

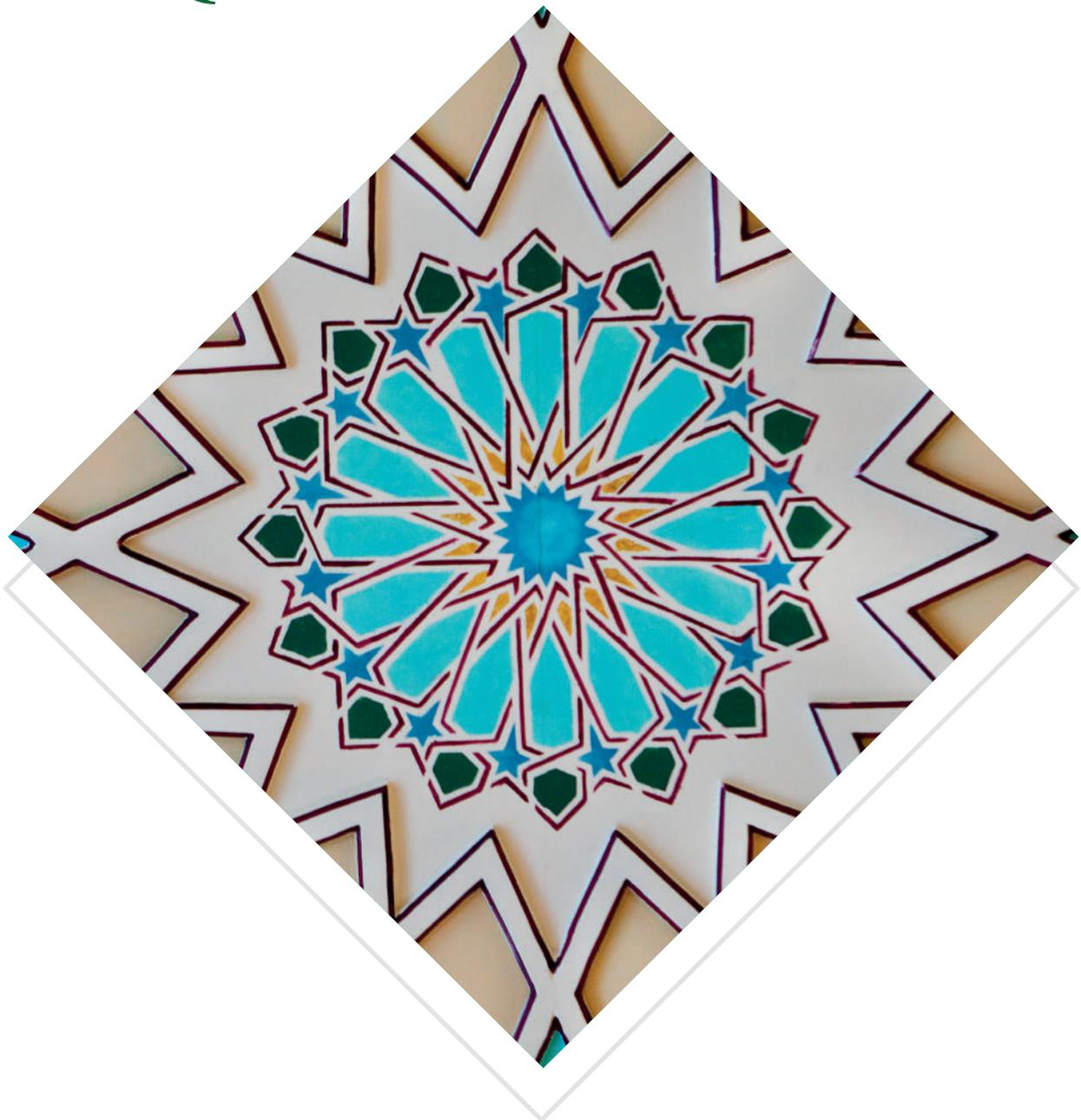
Plusieurs performances ont pu être concrétisées : Environ 88% du personnel de Banque Zitouna ont bénéficié d'activités de formation tout en concrétisant une performance exceptionnelle de 7,1 Jours de Formation/Collaborateur.

Management des Talents : authentifier les hauts potentiels et gratifier la performance

Plusieurs chantiers ont été entamés en 2017 au sein de Banque Zitouna, notamment Reengineering des process RH, Pilotage et mise en place d'outils de management afin d'instaurer une gestion de carrière au diapason des attentes des collaborateurs axée sur les principes du mérite et de la récompense de la performance pour assurer un développement continu de l'activité de la Banque.

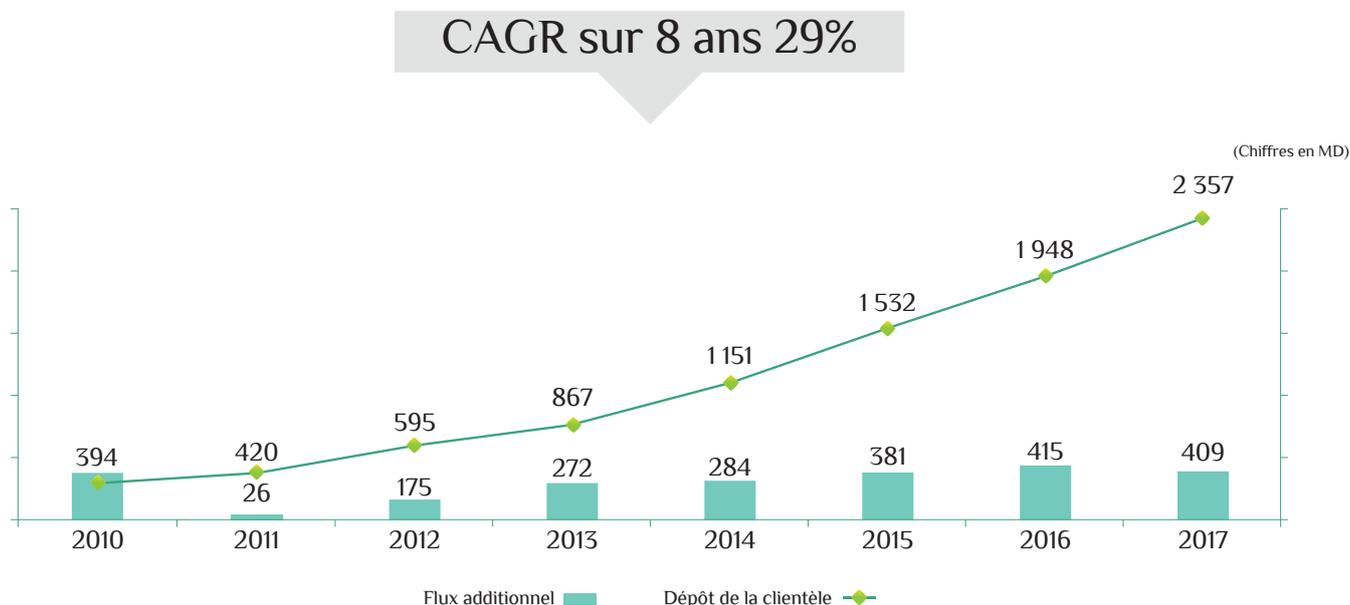


IV. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA BANQUE



IV.1 Les Dépôts de la Clientèle

Sur la période 2010-2017, les dépôts de la clientèle ont augmenté en moyenne de 29%.
Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des dépôts sur cette période :



IV.1.1 Évolution des Dépôts par Produit :

À fin Décembre 2017, les dépôts de la clientèle ont totalisé **2 357 MD** contre **1 948 MD** à fin Décembre 2016 affichant ainsi une évolution de **409 MD (+21%)**.

(Chiffres en MD)

Nature	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Évolution (MD)	Évolution (%)
Dépôts à vue	825	741	84	11%
Épargne	1174	959	215	22%
Istithmar	278	201	78	39%
Autres Sommes Dues à la Clientèle	79	47	32	69%
Total	2 357	1 948	409	21%

- ◆ Les dépôts à vue ont augmenté de **84 MD** par rapport à fin décembre 2016 pour atteindre **825 MD**, soit une évolution de **11%**.
- ◆ Les dépôts d'épargne ont enregistré une hausse importante de **215 MD** pour atteindre **1 174 MD** contre **959 MD** à la fin de l'exercice 2016. En effet, le réseau des agences a pu ouvrir plus de **30 354**

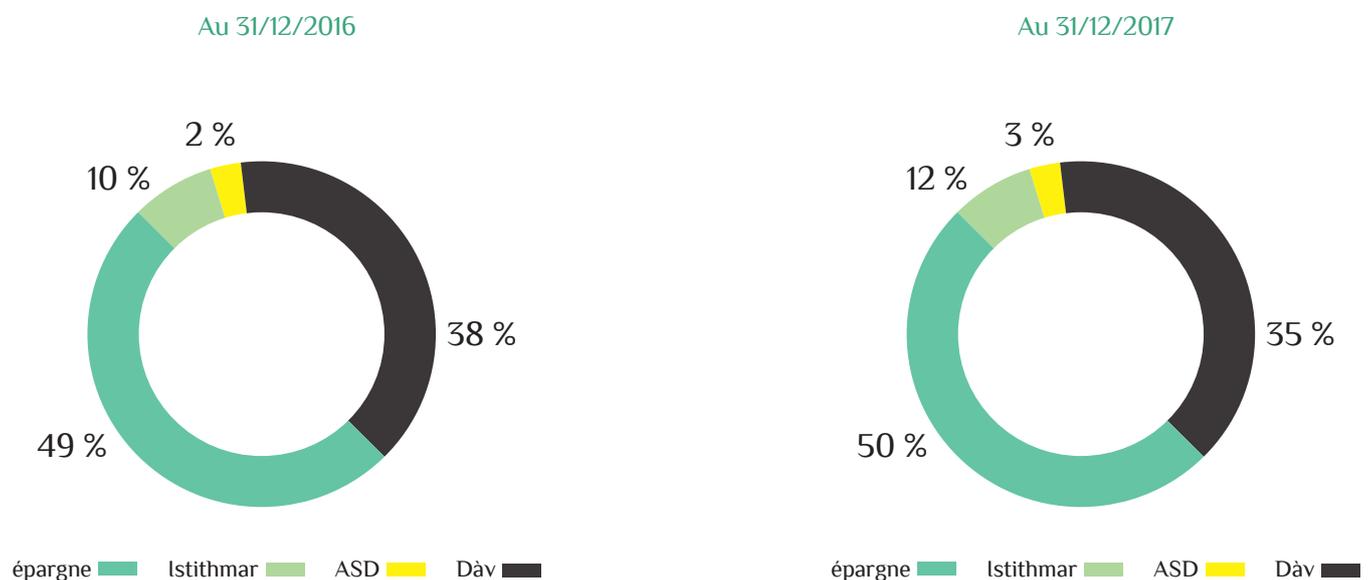
nouveaux comptes d'épargne pour atteindre **159 081** comptes à fin 2017 contre **128 727** à fin 2016.

◆ S'agissant des contrats Istithmar, ils ont enregistré une hausse de **78 MD** par rapport à l'exercice précédent, provenant essentiellement des contrats Istithmar Moukayed (+78 MD).

IV.1.2 La Structure des Dépôts

L'analyse de la structure des dépôts fait montrer :

- ◆ Une baisse de la part des dépôts à vue pour atteindre **35%** à fin 2017.
- ◆ Une hausse de la part des dépôts d'épargne de **1%** par rapport à fin 2016 pour s'élever à **50%** à fin 2017.
- ◆ La part de l'Istithmar a augmenté de **2%** pour s'élever à **12%** à fin 2017.



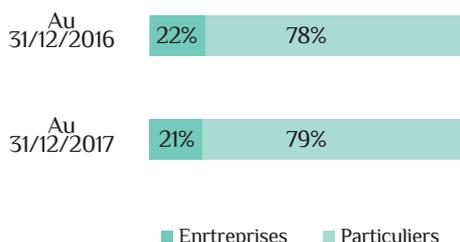
IV.1.3 La structure des dépôts par marché

La structure par marché reste stable d'une année à une autre. La part des Entreprises et des Particuliers s'est portée respectivement à **21%** et **79%** à fin 2017.

(Chiffres en MD)

Marché	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Évolution (MD)	Évolution (%)
Entreprises	498	425	73	17%
Particuliers	1 858	1 523	336	22%
Total	2 357	1 948	409	21%

Structure des dépôts par marché



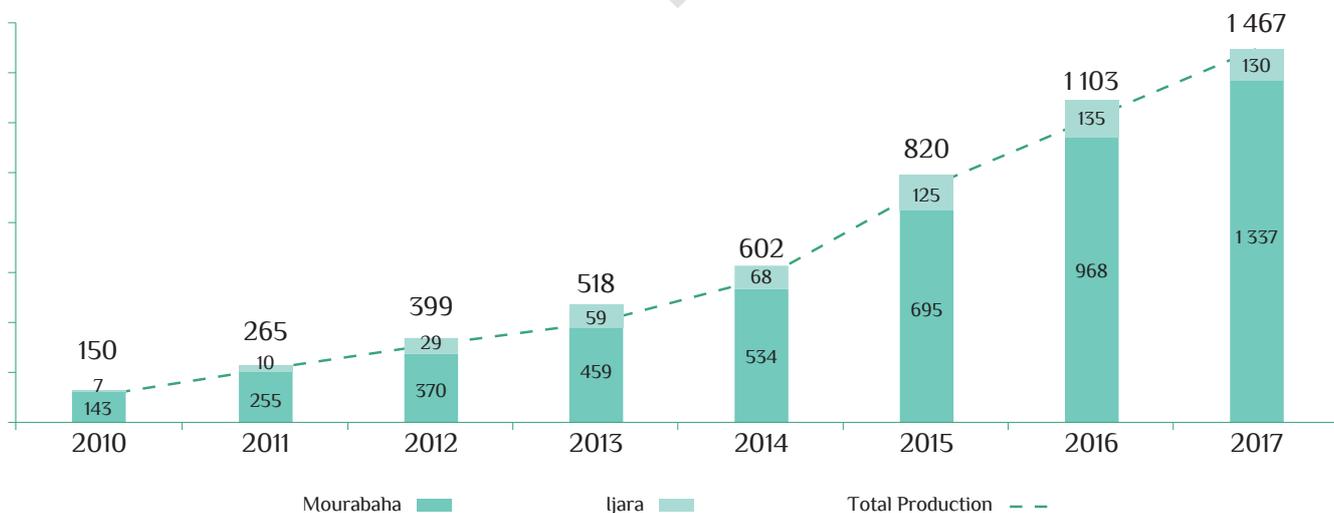
Une légère hausse de **1%** de la part des particuliers dans le total dépôt pour atteindre **79%** contre **21%** pour les Entreprises.

IV.2 Les Créances sur la Clientèle

IV.2.1 La Production des Financements

Sur la période 2010-2017, la production des financements a augmenté en moyenne de l'ordre de **39%**. Le graphique ci-dessous retrace l'évolution de la production sur cette période :

CAGR sur 8 ans 39%



En effet, l'enveloppe allouée à la technique Mourabaha a atteint **1 337 MD** en 2017 contre **968 MD** en 2016, soit une part de l'ordre de **91% en 2017** contre **88% en 2016**.

La production des financements relatifs aux exercices 2016 et 2017 est répartie par marché et par maturité comme suit :

(Chiffres en MD)

Catégorie	Durée	Production 2017	Production 2016	Évolution (MD)	Évolution (%)
Entreprises	CT	979	603	375	62%
	MT	140	154	-14	-9%
	ljara	130	135	-5	-4%
Total Entreprises		1 249	893	356	40%
Particuliers	CT	2	2	0	-3%
	MT	90	78	12	15%
	LT	127	130	-3	-2%
Total Particuliers		218	210	8	4%
Total		1 467	1 103	364	33%

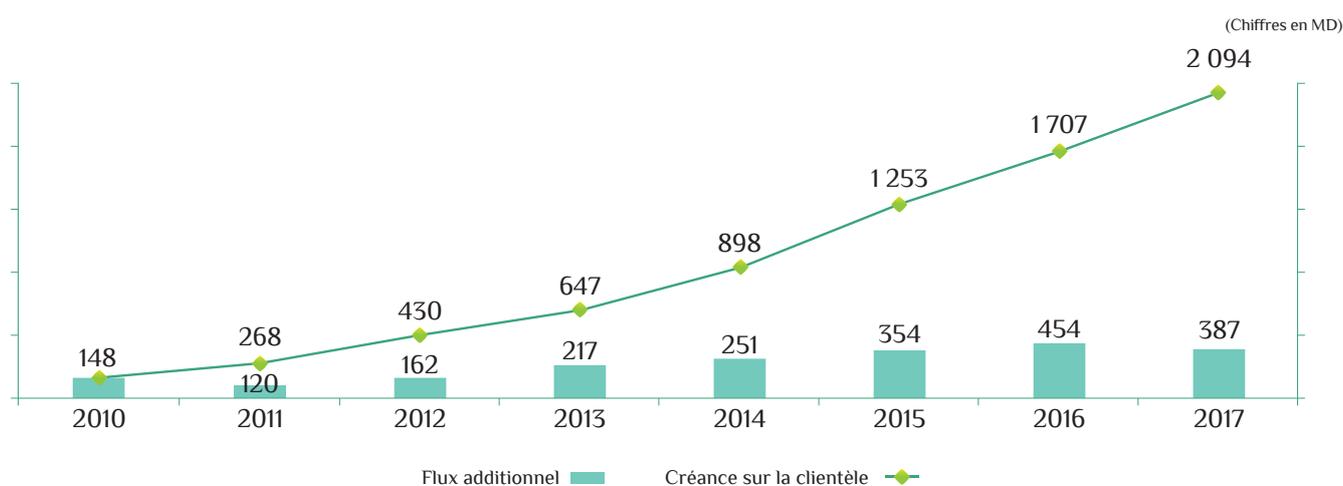
Le volume global de la production relatif à l'exercice 2017 a atteint **1 467 MD** contre **1 103 MD** pour l'année précédente, soit une évolution de 364 MD (33%).

La répartition par marché fait montrer une consolidation de la part de l'entreprise à **85%** en 2017 contre **81%** en 2016.

IV.2.2 L'Encours des Financements

Sur le période 2010-2017 les créances sur la clientèle ont enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de **46%**.

CAGR sur 8 ans 46%



En effet, l'évolution de la production a eu son impact sur l'encours des créances sur la clientèle pour atteindre **2 094 MD** à fin 2017 contre **1 707 MD** à fin 2016, soit une augmentation de **387 MD**.



L'encours des créances à la clientèle est réparti comme suit :

(Chiffres en MD)

	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Évolution (MD)	Évolution (%)
Mourabaha	1 689	1 381	308	22%
Ijara	316	266	50	19%
Autres (*)	125,6	84,3	41,4	49%
Total Créances Brutes	2 131	1 732	399	23%
Provisions et agios réservés	-37	-25	-12	48%
Total Créances Nettes	2 094	1 707	387	23%

() Les impayés, les créances classées et les comptes débiteurs...*

Par type de produit, on remarque que :

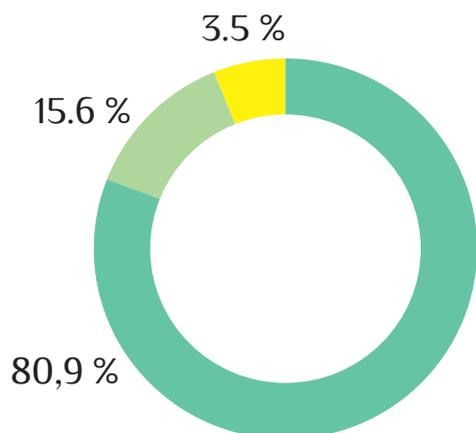
- ◆ L'encours des financements Mourabaha a connu une évolution de **308 MD (22%)**, pour passer de **1 381 MD** à fin 2016 à **1 689 MD** à fin 2017.
- ◆ L'encours de l'Ijara s'est élevé à **316 MD** à fin 2017 contre **266 MD** à fin 2016, soit une évolution de **50 MD (+19%)**.
- ◆ Les autres composantes ont connu une évolution de **29 MD** provenant essentiellement des impayés et créances douteuses (**+20 MD**), des créances rattachées (**+8 MD**), des arrangements et rééchelonnements (**+ 13 MD**) et des provisions et agios réservés (**-12 MD**).

IV.2.3 La Structure des Financements par Produit

La structure des financements par produit montre que :

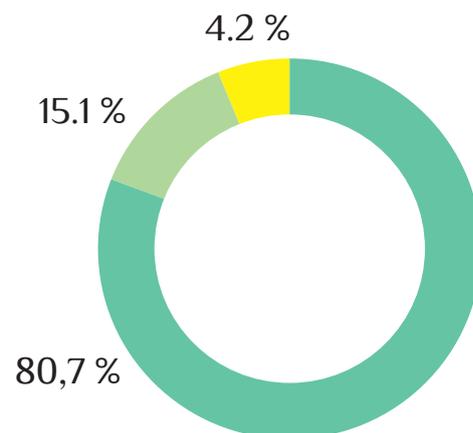
- ◆ La part des financements Mourabaha a légèrement baissé de **80,9%** en 2016 à **80,7%** en 2017.
- ◆ La part de l'Ijara a baissé légèrement de **15,6%** en 2016 à **15,1%** en 2017.
- ◆ La part des autres composantes de financements a augmenté de **3,5%** en 2016 à **4,2%** en 2017.

Au 31/12/2016



Mourabaha Ijara Autres

Au 31/12/2017



Mourabaha Ijara Autres

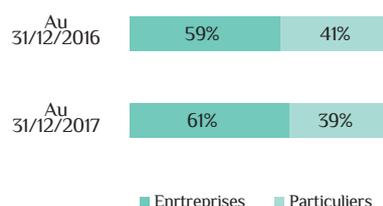
IV.2.4 La Structure des Financements par Marché

À fin Décembre 2017, l'analyse par marché montre que les financements de la Banque sont utilisés à raison de **39%** par les Particuliers (contre **41%** à fin décembre 2016) et **61%** par les Entreprises (contre **59%** à fin 2016).

(Chiffres en MD)

Marché	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Évolution (MD)	Évolution (%)
Entreprises	1 280	1 011	268	27%
Particuliers	814	695	118	17%
Total	2 094	1 707	387	23%

Structure des financements par marché



IV.2.5 Qualité du Portefeuille

À fin décembre 2017, les créances douteuses et litigieuses ont atteint **65 MD** contre **48,5 MD** à la fin de l'exercice 2016.

Le taux des créances classées s'est élevé à **2,96%** à fin 2017 contre **2,69%** à fin 2016.

(Chiffres en MD)

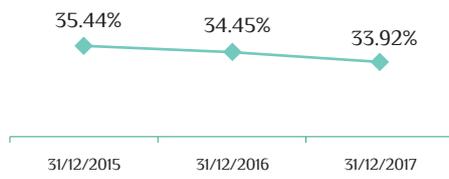
Indicateurs	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Créances douteuses et litigieuses (A)	64,95	48,54
Créances à la clientèle (B)	2 195,38	1804,31
Taux de créances classées (A) / (B)	2,96%	2,69%
Dotations aux provisions individuelles	1,98	0,88
Dotations aux provisions additionnelles	2,18	1,09
Stock de provisions individuelles	11,2	9,23
Stock de provisions additionnelles	7,08	4,9
Agios réservés	3,75	2,6
Provisions & agios réservés (C)	22,03	16,72
Taux de couverture des créances classées (C) / (A)	33,92%	34,45%

L'effort de provisionnement tout au long de l'année 2017 s'est traduit par :

- ◆ Une dotation individuelle de l'ordre de **1,98 MD** à fin 2017 contre **0,88 MD** à fin 2016 pour ramener le stock de ces provisions de **9,23 MD** à fin 2016 à **11,2 MD** à fin 2017.
- ◆ Une dotation additionnelle de **2,18 MD** à fin 2017 contre **1,09 MD** à fin 2016 pour ramener le stock de ces provisions de **4,9 MD** à fin 2016 à **7,08 MD** à fin 2017.

Le taux de couverture des créances classées par les provisions et les agios réservés a atteint **33,92%** à fin 2017 contre **34,45%** en 2016.

Taux de couverture des créances classées



IV.3 L'État de Résultat

Le compte de résultat de la Banque pour l'année 2017 se présente comme suit :

(Chiffres en MD)

Marché	Réalisé au 31/12/2017	Réalisé au 31/12/2016	Évolution (MD)	Évolution (%)
Profits et revenus assimilés	152,2	118,9	33,3	28%
Commissions reçues	27,9	22,9	5,0	22%
Gain/Perte de change	9,7	6,1	3,6	60%
Gain/portefeuille titres	0,0	0,0	0,0	-
Produits d'Exploitation Bancaire	189,8	147,9	41,9	28%
Charges encourues et assimilées	59,1	44,1	15,0	34%
Commissions encourues	2,2	2,0	0,2	9%
Charges d'Exploitation Bancaire	61,3	46,1	15,2	33%
Produit Net Bancaire	128,4	101,7	26,7	26%
Frais de personnel	60,5	51,2	9,3	18%
Charges générales d'exploitation	24,4	19,0	5,4	28%
Dotation aux amortissements	9,0	8,1	0,9	12%
Frais Généraux	93,9	78,3	15,6	20%
RBE	34,5	23,4	11,1	47%
Coût du risque	11,0	4,1	6,8	165%
Autres produits d'exploitation	0,2	0,1	0,1	132%
Résultat d'Exploitation	23,8	19,4	4,3	22%
Gain provenant des autres éléments ordinaires	0,1	0,0	0,1	235%
Gain/perte provenant des éléments extra.	-0,5	-1,7	1,2	-70%
Impôts sur les sociétés	-3,4	-5,1	1,8	-34%
Résultat Net de l'Exercice	20,0	12,6	7,3	58%

IV.3.1 Profits Reçus et Revenus Assimilés

Les profits reçus ont atteint **152,2 MD** en 2017 contre **118,9 MD** en 2016, soit une progression de 28%.

(Chiffres en MD)

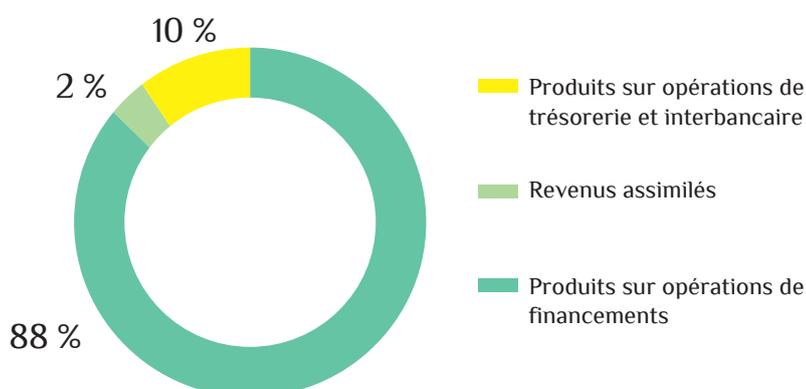
Profits et revenus assimilés	2017	2016	Évolution (MD)	Évolution (%)
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	15,7	12,1	3,6	30%
Produits sur opérations de financements	133,6	104,6	29,0	28%
Revenus assimilés	2,8	2,1	0,7	33%
Total	152,2	118,9	33,3	28%

L'évolution favorable des profits reçus et revenus assimilés est expliquée comme suit :

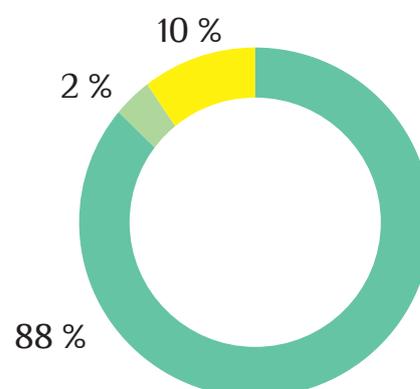
- ◆ Les profits drainés par les financements totalisent 133,6 MD en 2017 contre 104,6 MD en 2016, enregistrant ainsi une augmentation de 29 MD.
- ◆ Les profits reçus sur les opérations de trésorerie et interbancaire ont augmenté de 3,6 MD constitués essentiellement des profits sur les certificats de leasing (soit 10,9 MD en 2017 contre 8,4 MD en 2016) et des opérations de moudharaba interbancaire (3,6 MD en 2017 contre 3,7 MD en 2016).
- ◆ Les profits reçus sur les revenus assimilés ont connu une hausse de 0,7 MD.

La structure des profits reçus et revenus assimilés montre une stabilité de la part des profits reçus sur les opérations de financements et de la part des profits reçus sur les opérations de trésorerie pour s'élever à 88% et 10% respectivement.

Structure des profits reçus 2017 (%)



Structure des profits reçus 2016 (%)



IV.3.2 Évolution des Commissions Reçues

Les commissions bancaires ont atteint à la fin de l'exercice 2017 un volume global de **27,9 MD** contre **22,9 MD** une année auparavant, enregistrant ainsi une progression de **5 MD** ou **+22%**.

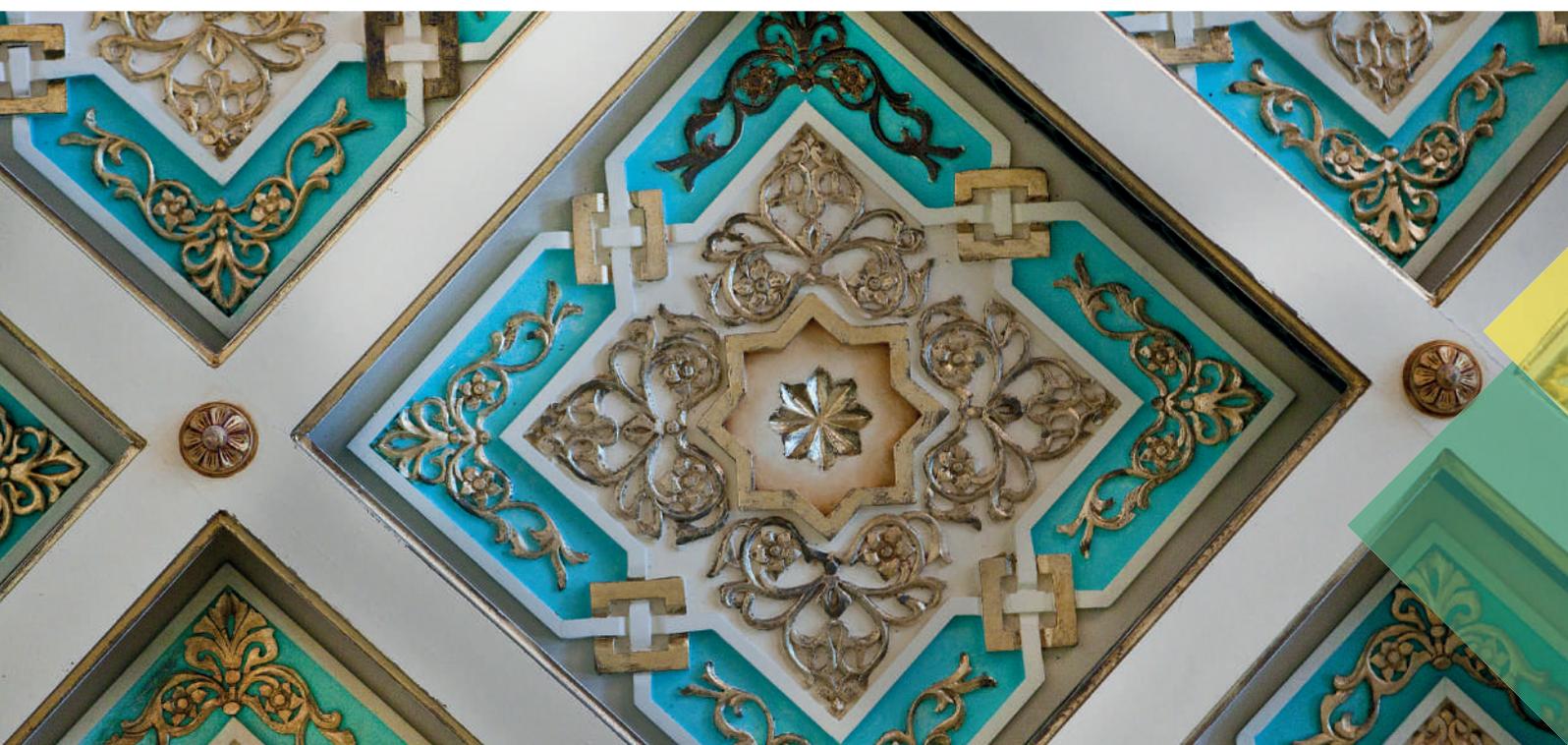
La croissance des commissions est due à une progression du volume des opérations bancaires, à une amélioration de l'activité monétique et à l'augmentation de la production des financements. Cette évolution témoigne du bon redéploiement de l'activité de Banque Zitouna.

Cette progression est traduite par l'évolution des commissions suivantes :

- ◆ Commissions sur les financements : + 1,4 MD (soit 22%)
- ◆ Commissions de tenue de compte : +1,3 MD (soit 30%)
- ◆ Commissions prélevées sur les opérations bancaires : +1,1 MD (soit 15%)
- ◆ Commissions sur les activités monétiques : 0,8 MD (soit 30%)

(Chiffres en MD)

Commissions reçues	Année 2017	Année 2016	Variation (MD)	Variation (%)
Commissions sur les financements	7,8	6,4	1,4	22%
Commissions de tenue de comptes	5,6	4,3	1,3	30%
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	8,1	7,0	1,1	15%
Commissions sur activités monétiques	3,4	2,6	0,8	30%
Commissions sur activités de commerce international	1,5	1,1	0,4	38%
Commissions sur les opérations de Banque assurances	1,0	0,6	0,3	51%
Commissions sur les opérations Digitales	0,6	0,9	-0,3	-35%
Total	27,9	22,9	5,0	22%



IV.3.3 Les Profits Versés

Les profits versés ont enregistré une hausse de **15 MD** pour passer de **44,1 MD** en 2016 à **59,1 MD** en 2017.

(Chiffres en MD)

Profits versés	2017	2016	Évolution (MD)	Évolution (%)
Dépôts participatifs	4,1	3,0	1,1	38%
Epargne tawfir	33,7	27,0	6,8	25%
Istithmar	12,9	9,5	3,4	36%
Charges sur opérations trésorerie et interbancaire	1,8	1,0	0,8	75%
Charges sur Titres participatifs	6,6	3,6	3,0	83%
Total	59,1	44,1	15,0	34%

Cette hausse est due principalement à :

- ◆ L'augmentation des charges liées aux comptes Tawfir de **6,8 MD**, soit 25%
- ◆ La hausse des profits versés sur les titres participatifs de **3 MD**, soit 83%
- ◆ La hausse des profits versés sur les contrats Istithmar de **3,4 MD**, soit 36%
- ◆ La hausse des profits versés sur les dépôts participatifs de **1,1 MD**, soit 38%

IV.3.4 Le Produit Net Bancaire

En 2017, le Produit Net Bancaire a atteint **128,4 MD** contre **101,7 MD** en 2016, soit une progression de **26%**.

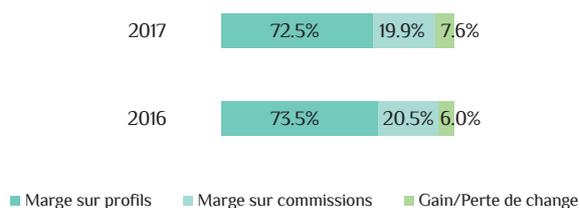
L'analyse par les marges fait montrer :

- ◆ Une évolution de **24%** pour la marge sur profits (Ceci est expliqué par l'évolution des profits versés de **34%** et de **28%** des profits reçus) ;
- ◆ Une augmentation de **23%** pour la marge sur commissions ;
- ◆ Une hausse de **60%** pour les gains nets de change ;

(Chiffres en MD)

PNB	Année 2017	Année 2016	Évolution (MD)	Évolution (%)
Marge sur profits	93,0	74,8	18,3	24%
Marge sur commissions	25,7	20,9	4,8	23%
Gain/Perte de change	9,7	6,1	3,6	60%
PNB	128,4	101,7	26,7	26%

Structure du Produit Net Bancaire



L'analyse par structure montre une augmentation de la part des gains nets de change de 1,6% au détriment des autres composantes.

IV.3.5 Les Frais Généraux

Les frais généraux ont atteint **94 MD** en 2017 contre **78 MD** en 2016, enregistrant une augmentation de **15,6 MD** dont :

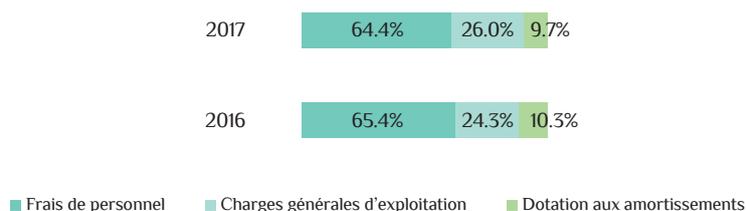
- ◆ +9,3 MD (18%) correspondent à la hausse des frais de personnel ;
- ◆ +5,4 MD (28%) correspondent à l'augmentation des charges générales d'exploitation ;
- ◆ +0,9 MD (12%) à la hausse des dotations aux amortissements.

(Chiffres en MD)

Frais généraux	2017	2016	Évolution (MD)	Évolution (%)
Frais de personnel	60,5	51,2	9,3	18%
Charges générales d'exploitation	24,4	19,0	5,4	28%
Dotation aux amortissements	9,0	8,1	0,9	12%
Total	93,9	78,3	15,6	20%

La structure des frais généraux montre que :

- ◆ La part des frais de personnel ont baissé de 1% pour passer de **65,4%** en 2016 à **64,4%** en 2017.
- ◆ La part des charges générales d'exploitation ont augmenté de **24,3%** en 2016 à **26%** en 2017.



IV.3.6 Le Résultat Brut d'Exploitation

La bonne croissance du Produit Net Bancaire a permis au Résultat Brut d'Exploitation d'enregistrer une progression pour atteindre à la fin de l'exercice 2017 un montant de **34,5 MD**, soit une évolution de **11,1 MD** par rapport à l'année 2016.

(Chiffres en MD)

Résultat Brut d'Exploitation	2017	2016	Évolution (MD)	Évolution (%)
PNB	128,4	101,7	26,7	26%
Frais généraux	93,9	78,3	15,6	20%
RBE	34,5	23,4	11,1	47%

L'évolution du Résultat Brut d'Exploitation de l'année 2011 à l'année 2017 est représentée dans le graphe suivant :

Évolution du RBE 2011-2017 (MD)



IV.3.7 Coût du Risque

À fin 2017, le coût du risque a enregistré une hausse par rapport à l'exercice 2016 pour s'élever à 11 MD à fin décembre 2017 contre 4,1 MD à fin 2016, détaillé comme suit :

- ◆ Les dotations aux provisions individuelles s'est élevée à 4,6 MD en 2017 contre 4,1 MD en 2016.
- ◆ La Dotation aux Provisions additionnelles s'est élevée à 2,6 MD en 2017 contre 1,5 MD en 2016.
- ◆ Les dotations aux provisions collectives ont augmenté de 4,5 MD par rapport à 2016 pour s'élever à 6,7 MD en 2017.

- ◆ Une reprise de 3 MD des provisions sur créances en 2017 contre 3,6 MD en 2016.

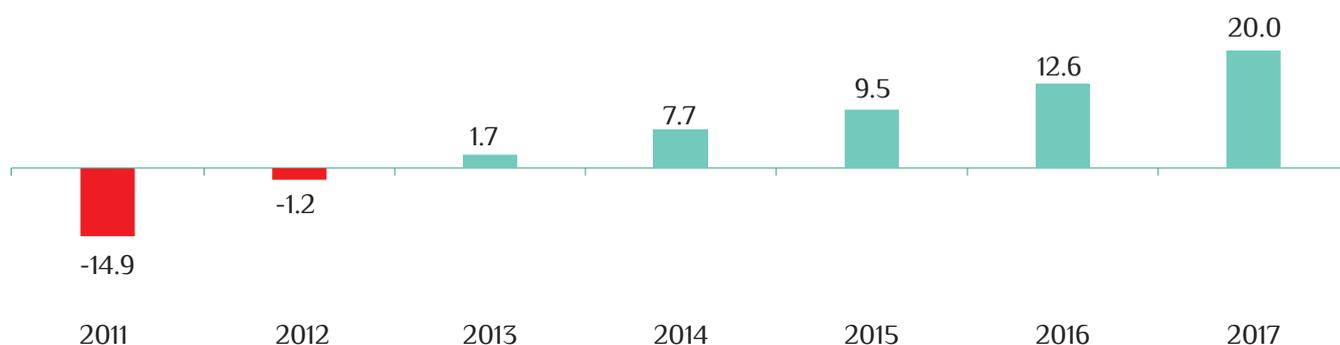
(Chiffres en MD)

Dotations aux Provisions	2017	2016	Évolution (MD)	Évolution (%)
Dotations aux provisions sur créances douteuses	4,6	4,1	0,5	13%
Dotations aux provisions additionnelles	2,6	1,5	1,1	76%
Dotations aux provisions collectives	6,7	2,2	4,5	202%
Reprises de provisions sur créances douteuses	-2,6	-3,2	0,6	-18%
Reprise de provisions additionnelles	-0,4	-0,4	0,0	9%
Dotations aux provisions pour risques et charges	0,1	0,1	0,0	-8%
Reprise sur provisions pour risques et charges	0,0	-0,2	0,2	-90%
Total	11,0	4,1	6,8	166%

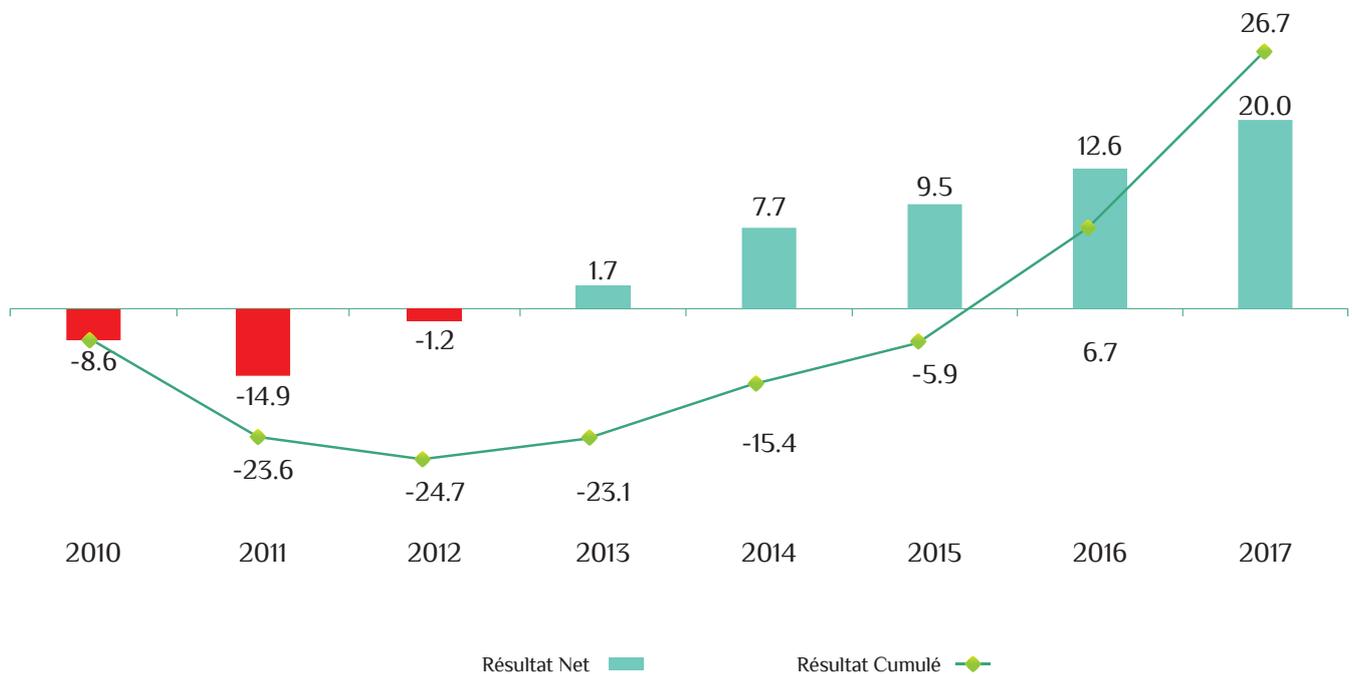
IV.3.8 Résultat Net de l'Exercice

La Banque Zitouna a affiché en 2017 un résultat net positif de l'ordre de **20 MD** contre **12,6 MD** en 2016, soit une progression de **7,3 MD** ou 58%.

Évolution du Résultat Net 2011-2017 (MD)



Les pertes cumulées de la banque ont été couvertes définitivement. Le résultat net cumulé a atteint **26,7 MD** en 2017.



IV.3.9 Les Ratios

Ratios de structure:

Ratios de structure	2017	2016
Dépôts de la clientèle / Total bilan	83,5%	85,3%
Créances à la clientèle / Total bilan	74,1%	74,7%
Commissions reçues / Produits d'exploitation	14,7%	15,5%
Ratio de Transformation (Créances sur la clientèle/Dépôts de la clientèle)	88,8%	87,6%

- ◆ La part des dépôts de la clientèle dans le total bilan a baissé de **1,9%** par rapport à fin 2016 pour s'élever à **83,5%** à fin 2017 ;
- ◆ La part des créances à la clientèle dans le total bilan s'est élevée à **74,1%** à fin 2017 contre **74,7%** à fin 2016 ;
- ◆ Le ratio de transformation des dépôts en financements s'est élevé à **88,8%** en 2017 contre **87,6%** en 2016.

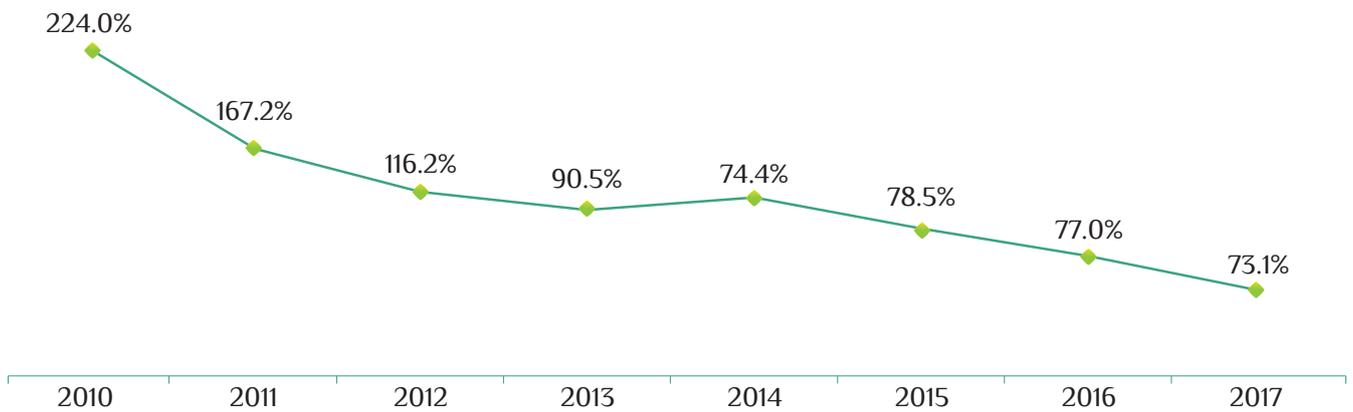


Ratios de Rentabilité:

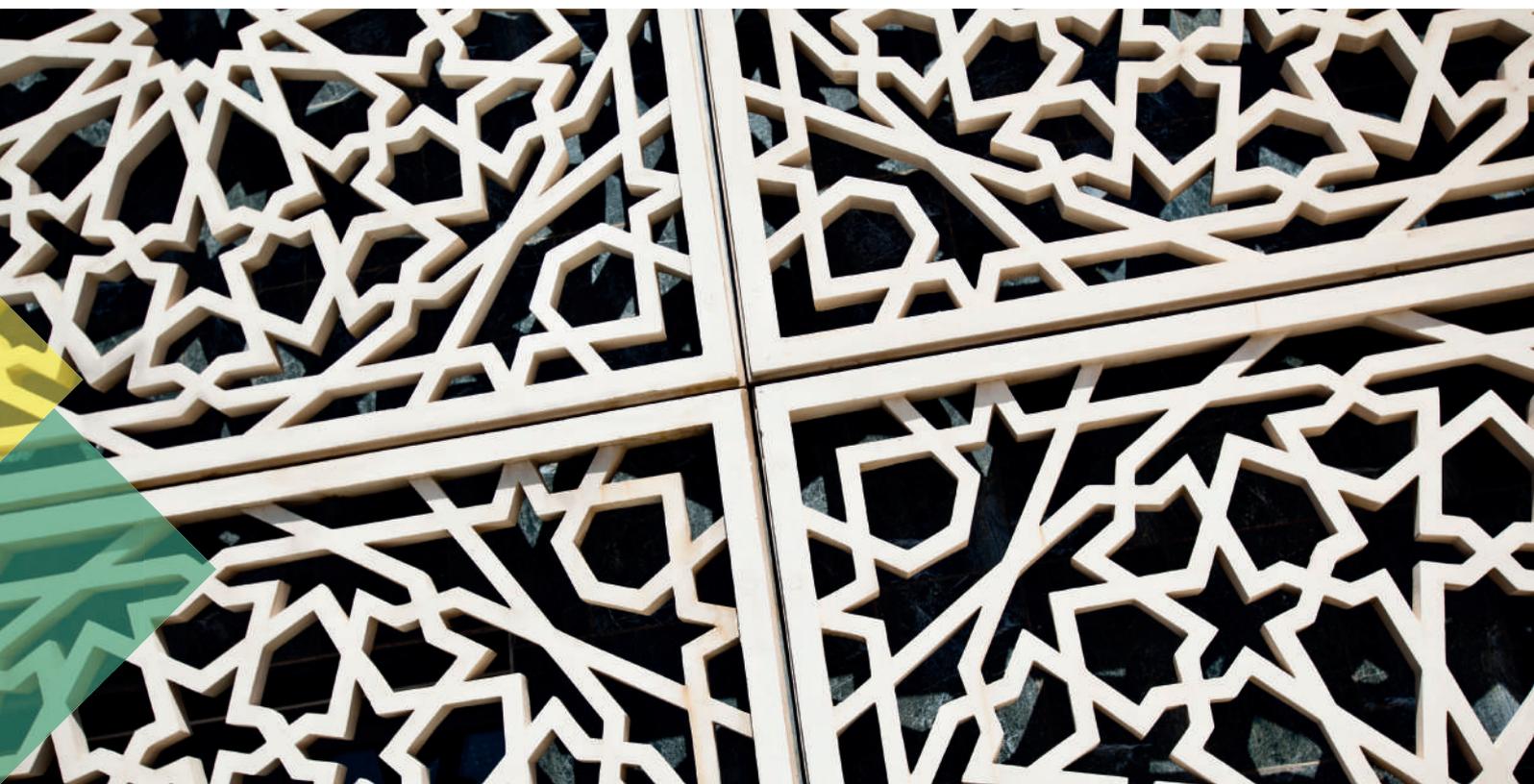
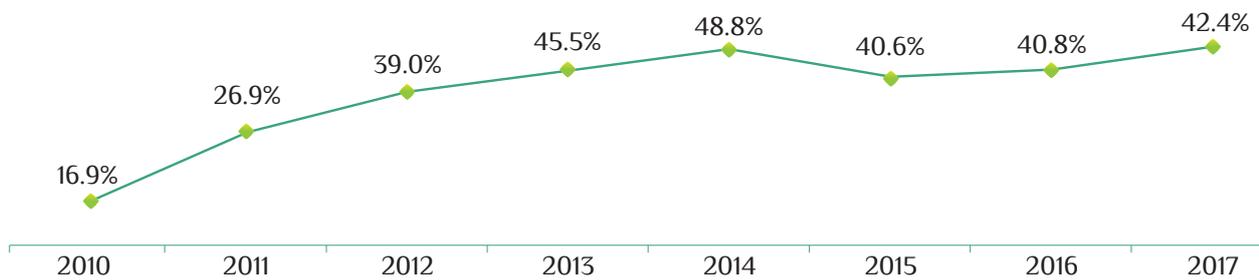
Ratios de Rentabilité	2017	2016
Coefficient d'exploitation	73,1%	77,0%
Commissions /Masse salariale	42,4%	40,8%
Masse salariale/PNB	47,1%	50,3%
Return On Equity (ROE)	12,91%	10,30%
Return On Assets (ROA)	0,78%	0,62%

- ◆ Le coefficient d'exploitation mesuré par les frais globaux de gestion sur le PNB a baissé en passant de **77,0%** en 2016 à **73,1%** en 2017.
- ◆ Les commissions couvrent **42,4%** de la masse salariale en 2017 contre **40,8%** en 2016.
- ◆ La masse salariale a absorbé **47,1%** du PNB contre **50,3%** en 2016 soit une baisse de **3,2%**.

Coefficient d'exploitation

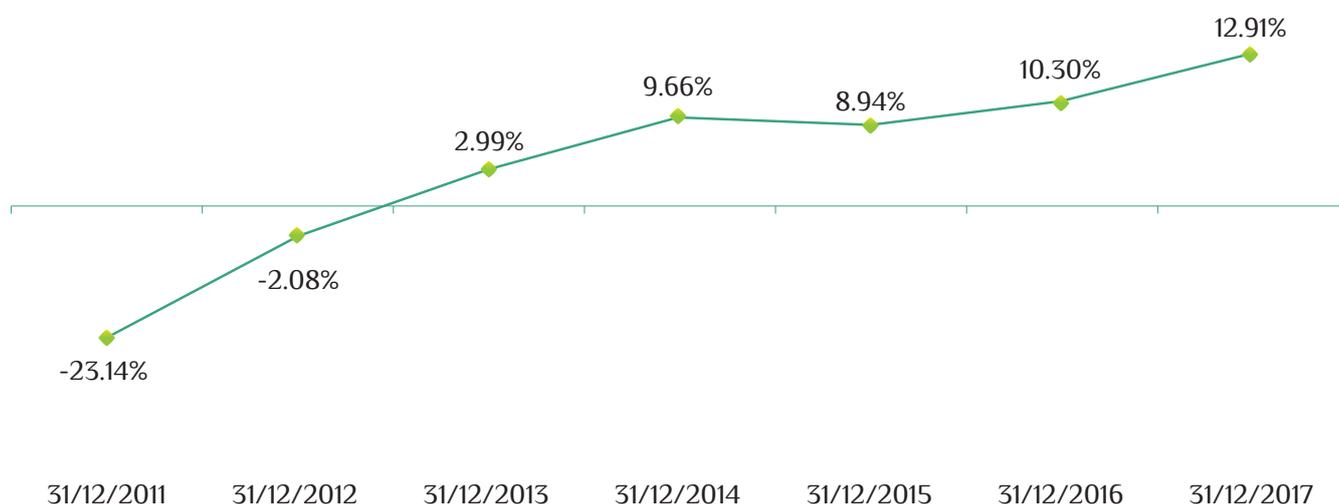


Taux de couverture des frais de personnel par les commissions



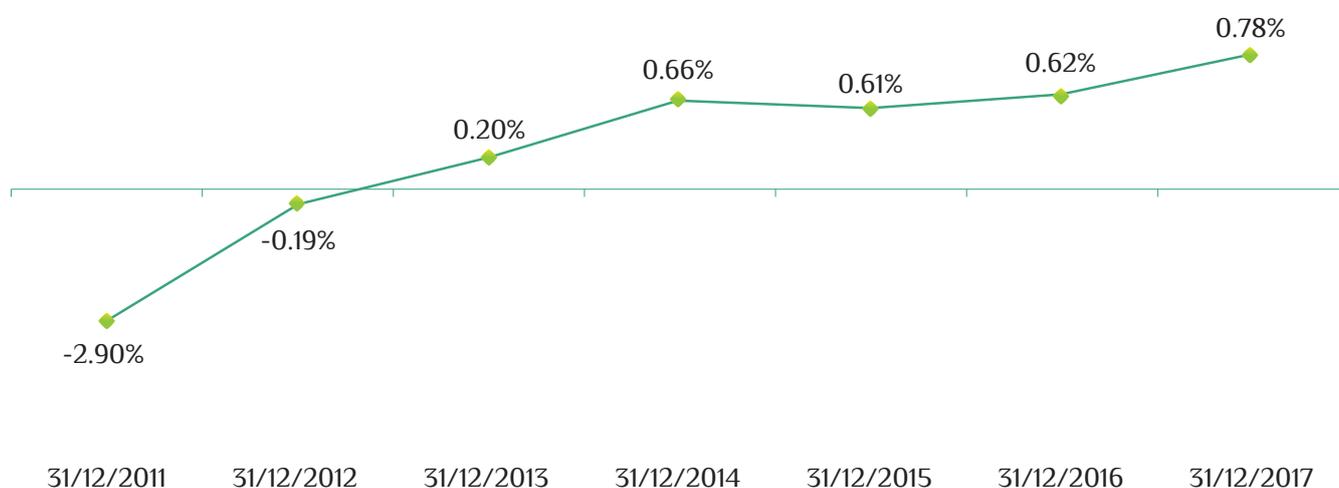
◆ Le ratio « Return On Equity » mesuré par le rapport entre le Résultat Net et les Capitaux Propres a atteint **12,91 %** en 2017 contre **10,30%** en 2016.

Return On Equity



◆ Le ratio ROA, mesuré par le rapport des bénéfices nets par le total actif, s'est élevé à **0,78%** en 2017 contre **0,62%** en 2016.

Return On Assets

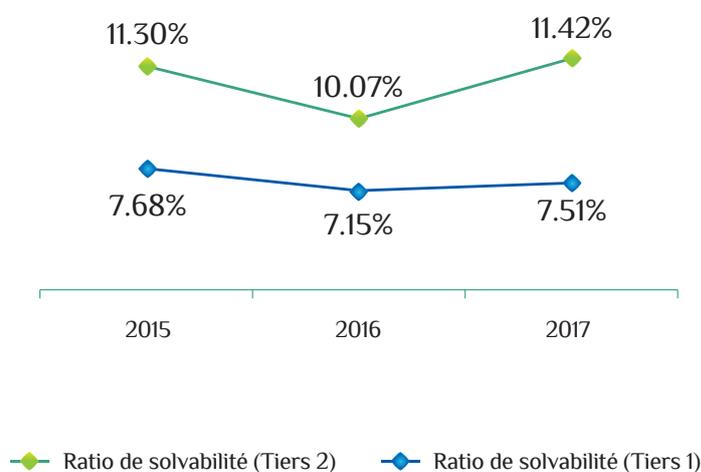


Ratios Réglementaires :

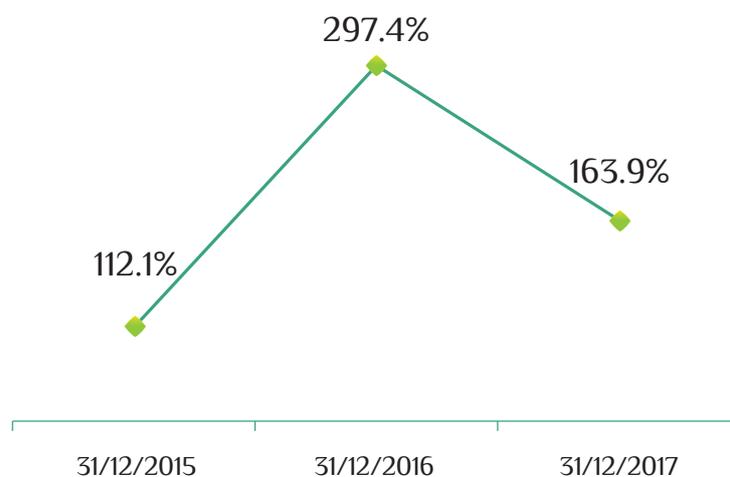
Ratios Réglementaires	% Requis	2017	2016
Ratio de Solvabilité	Minimum 10%	11,42%	10,07%
Ratio de Solvabilité (Tiers 1)	Minimum 7%	7,51%	7,15%
Ratio de Liquidité	Minimum 100%	163,92%	297,42%

Le ratio de Solvabilité (Tiers 1) s'est élevé à **7,51%** en 2017 contre **7,15%** en 2016 et un minimum réglementaire de **7%**.

Le ratio de Solvabilité (Tiers 2) s'est élevé à **11,42%** en 2017 contre **10,07%** en 2016 et un minimum réglementaire de **10%**.



Le ratio de Liquidité (« Liquidity Coverage Ratio ou LCR » (circulaire BCT numéro 2014-14) s'est élevé à **163,9%** en 2017 contre **297,4%** à fin 2016.





◀ ◀ ◀ V. ORGANES DE
GOUVERNANCE



V.1 Structure du Capital de la Banque

Le Capital Social, au 31/12/2016, est divisé en 120.000.000 actions de 1 DT chacune réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage dans le capital
Société Al Karama Holding SA	69 152 535	57,63%
L'État Tunisien	2 440 691	2,03%
Société Portefeuille Invest	11 389 833	9,49%
Total l'État Tunisien (direct et indirect)	82 983 059	69,15%
La Banque Islamique de Développement	25 084 739	20,9%
Mokhtar Group Holding	6 508 461	5,42%
Poulina Group Holding PGH	2 711 861	2,26%
Centrale Laitière du Cap Bon	2 711 861	2,26%
Autres actionnaires	19	0,00%
Total actionnaires privés et étrangers	27 300 018	30,84%
Total	120 000 000	100%

V.2 Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration	Qualité
Mr. Abdelwaheb Nachi	Président du Conseil d'Administration
Mr. Abdelhay CHOUIKHA	Représentant de l'État Tunisien
Mr. Adel Grar	Représentant d'Al Karama Holding
Mr. Nejib BEN AMOR	Représentant d'Al Karama Holding
Mme. Leila Bouzguenda	Représentant d'Al Karama Holding
Mr. Boualem HAMMOUNI	Représentant de la Banque Islamique de Développement
Mr. Ahmed BENALI	Représentant de la Banque Islamique de Développement
Mr. Kais Mokhtar	Représentant de Mokhtar Group Holding
Mr. Abdelwaheb BEN AYED	Représentant de Poulina Groupe Holding
Mr. Boubaker MEHRI	Représentant de la Centrale Laitière du Cap Bon
Mr. Sami ZGHAL	Indépendant
Mr. Hafedh MAMMOURI	Indépendant

V.3 Comités Rattachés au Conseil d'Administration

Un certain nombre de comités assistent le Conseil d'Administration dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance.

Comité d'Audit

Le Comité d'Audit (CPAI) veille à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne et de la fiabilité de l'information financière. Ce Comité est composé comme suit :

Nom du membre	Qualité
Mr. Hafedh MAMMOURI	Président du Comité
Mr. Ahmed BENALI	Membre
Mr. Boubaker MEHRI	Membre
Mr. Abdelhay CHOUKHA	Membre
Mr. Nejib Ben Amor	Membre

Comité des Risques

Le Comité des Risques (CR) a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière. Ce comité est composé comme suit :

Nom du membre	Qualité
Mr. Sami ZGHAL	Président du Comité
Mr. Abdelwaheb BEN AYED	Membre
Mr. Boualem HAMMOUNI	Membre
Mr. Kais MOKHTAR	Membre
Mme Leila BOUZGUENDA	Membre



Comité de Nominations et de Rémunérations

Le Comité des Nominations et de Rémunérations (CNR) a pour mission d'arrêter une politique de rémunération en adéquation avec les performances à moyen et long terme de l'établissement en matière de rentabilité et de risque. Ce comité a aussi pour but d'assister le Conseil d'Administration dans l'exécution de missions ayant pour but de renforcer les règles de bonne gouvernance dans la Banque. Ce Comité est composé comme suit :

Nom du membre	Qualité
Mr. Adel GRAR	Président du Comité
Mr. Boualem HAMMOUNI	Membre
Mr. Boubaker MEHRI	Membre
Mr. Abdelwaheb BEN AYED	Membre

V.4 Comité Charia

Le Comité Charia a pour mission d'approuver l'offre de produits et services et les transactions proposées par la Banque, en termes de caractéristiques produits et de documentation juridique. Le Comité Charia veille également à assurer le développement de la supervision de la conformité Charaïque, en interne, afin de lui permettre de vérifier le respect de la conformité Charaïque et la bonne application des décisions et fatwas prises dans le cadre de ce Comité.

Le Comité Charia de Banque Zitouna est composé des membres suivants :

Le Comité Charia

- Mr. Mokhtar SELLAMI (Président)
- Mr. Abdessatar KHOULDI (Membre)
- Mr. Borhen NEFFATI (Membre)



VI. ORGANES DE DIRECTION



VI.1 Le Management

La Direction Générale de Banque Zitouna se compose de :

- ◆ Chief Executif Officer : Mr. Ezzedine KHOJA
- ◆ Deputy Chief Executif Officer : Mr. Taoufik LACHHEB

VI.2 Comité Exécutif

La mission du Comité Exécutif réside dans l'examen et la définition de la stratégie, du développement, de l'organisation et du pilotage de la Banque.

VI.3 Comité des Directeurs

La mission du Comité des Directeurs est d'assurer une meilleure gestion de l'activité opérationnelle de la Banque axée sur la performance et sur les mécanismes de direction et de leadership.



VII. COMMISSAIRES AUX COMPTES



Le Comité Charia

Société G.A.C – Générale d’Audit et Conseil

Représentée par Mr. Chiheb GHANMI

Cabinet MS Louzir-Membre de Deloitte Touche
Tohmatsu Limited

Représenté par Mr. Mohamed LOUZIR



VIII. CHIFFRES CLÉS 2017



Le tableau ci-après illustre l'évolution des chiffres clés de la Banque au 31/12/2017 :

Indicateurs / Années	Au 31/12/2012	Au 31/12/2013	Au 31/12/2014	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016	Au 31/12/2017
Activités						
Nombre d'Agences	35	49	67	85	103	114
Nombre de DAB	36	50	69	90	108	121
Effectifs	420	505	604	824	915	975
Nombre de Clients	54 337	85 341	118 909	154 614	196 557	237 384
Nombre de Comptes	66 626	104 849	148 082	193 645	243 915	292 707
Nombre de Cartes	17 779	25 896	35 213	59 264	79 070	95 354
Nombre de Contrats IB & SMS	15 933	29 127	27 640	40 728	55 495	79 224
Total Bilan (En MD)	691	992	1 322	1 799	2 282	2 824
Dépôts de Clientèle (En MD)	595	867	1 151	1 532	1 948	2 357
Créances sur la Clientèle (En MD)	430	647	898	1 253	1 707	2 094
Capitaux Propres (En MD)	55	57	102	156	179	250
Résultats (MD)						
Produit Net Bancaire	25,3	39,9	57,9	78,4	101,7	128,4
Frais Généraux	29,4	36,1	43,1	61,6	78,3	93,9
RBE	-4,1	3,9	14,8	16,9	23,4	34,5
Résultat Net	-1,2	1,7	7,7	9,5	12,6	20,0
Ratios						
Ratio de Solvabilité	9,2%	7,2%	10,6%	11,3%	10,1%	11,4%
Ratio de Liquidité	88,8%	86,5%	153,0%	112,1%	297,4%	163,92%
ROE (RN/Capitaux propres)	-2,08%	2,99%	9,66%	8,94%	10,30%	12,91%
ROA (RN/Total actifs)	-0,19%	0,20%	0,66%	0,61%	0,62%	0,78%
Commissions Nettes / Masse Salariale	39,0%	45,5%	48,8%	40,6%	40,8%	42,4%
Ratio de transformation (Dépôts/Créances)	138,4%	134,0%	128,2%	122,3%	114,1%	112,6%
Coefficient d'exploitation	116,2%	90,5%	74,4%	78,5%	77,0%	73,1%
Taux des créances classées	3,8%	3,9%	3,9%	2,9%	2,7%	2,96%

L'année 2017 a été marquée par :

- ◆ L'ouverture de **11** nouvelles agences ;
- ◆ Le recrutement net de **60** collaborateurs;
- ◆ Le démarchage de **40 827** nouveaux clients ;
- ◆ L'ouverture de **48 792** comptes ;
- ◆ La commercialisation de **16 284** cartes ;
- ◆ La vente de **23 729** contrats IB et SMS ;
- ◆ L'évolution du total bilan de **541 MD** ;
- ◆ L'augmentation des dépôts de **409 MD** ;
- ◆ L'accroissement de l'encours des financements de **387 MD** ;
- ◆ La progression du PNB de **26,7 MD** ;
- ◆ L'augmentation du RBE de **11,1 MD** ;
- ◆ Un résultat net positif de l'ordre de **20 MD**.



IX. CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES



IX.1 Dispositif de Contrôle Interne

En application des articles 41 et 42 de la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016, Banque Zitouna a perfectionné son dispositif de Contrôle Interne sous l'impulsion du Conseil d'Administration et de ses Comités idoines. Cette amélioration s'est matérialisée par :

- ◆ Un cadre normatif composé d'un ensemble de chartes et règles de fonctionnement tels que les politiques de gestion des différents risques (ALM, Financement, Opérationnel...etc), la Charte du Contrôle Interne, la Charte du Contrôle Périodique, les chartes des différentes fonctions du contrôle de deuxième niveau (Contrôle de Conformité Réglementaire, Contrôle Opérationnel Permanent, Contrôle de Conformité Charaïque, Sécurité des Systèmes d'Information...etc). Ces documents de référence arrêtent les rôles, les missions et les responsabilités de chaque intervenant dans le Contrôle Interne.
- ◆ Des mesures organisationnelles fondées sur la séparation des tâches incompatibles et la consécration du principe des quatre yeux lors de l'exécution des opérations en harmonie avec une organisation en trois lignes de défense conformément aux bonnes pratiques et aux standards internationaux. Ces mesures sont confortées par la mise en place de comités internes (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de Gestion des Risques, Comité Conformité,...etc) afin de faciliter les échanges et créer des synergies entre les différentes structures internes impliquées et à convenir d'une vision efficace sur la maîtrise des opérations.
- ◆ Le lancement de plusieurs projets regroupant les parties prenantes dans le dispositif du Contrôle Interne selon une méthodologie et une gouvernance des projets basée sur la budgétisation, le pilotage et un reporting régulier sur leur avancement, dont principalement :

Renforcement du Contrôle Permanent qui vise le renforcement des contrôles de 1^{er} niveau et la définition des contrôles de 2^{ème} niveau concernant tous les domaines d'activité tout en prônant leur matérialisation ;

KYC et données clients qui ambitionne la mise à niveau du référentiel client et la prise en charge des besoins de données dynamiques des clients dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;

Rating : mise en place d'un système de notation des contreparties Corporate et Particulier ;

Fiches de compte : décentralisation et matérialisation des contrôles comptables ;

Automatisation du processus de suivi des engagements ;

Automatisation des Reporting comptables et réglementaires ;

Ryada : sécurisation des processus de financement pour gagner en Conformité Charaïque ;

Mise en place d'un Schéma Directeur du Système d'Information.

D'autres actions ponctuelles visant l'encadrement de certains risques et la sécurisation des opérations de la clientèle ou les opérations de conformité aux exigences réglementaires et fiscales ont été aussi conduites en 2017. C'est le cas des travaux de fiabilisation du référentiel client, de la conduite d'un exercice RCSA (Risk and Control Self Assessment) pour produire une cartographie des risques opérationnels, la formalisation d'un référentiel des contrôles de 1^{er} niveau...etc

Le dispositif de Contrôle Interne de Banque Zitouna fait l'objet d'un suivi régulier par le Comité Permanent d'Audit Interne et le Comité des Risques rattachés au Conseil d'Administration chacun en ce qui le concerne.

IX.2 Gestion et Suivi des Risques

Pour l'année 2017, les travaux de gestion des Risques suivis par le Comité des Risques se sont articulés autour :

- ◆ Du renforcement de la gouvernance des risques à l'échelle de la Banque ;
- ◆ De l'amélioration des règles de gestion des risques ;
- ◆ De la maîtrise de l'exposition de la Banque aux différents risques ;
- ◆ Du suivi du respect des ratios prudentiels ;
- ◆ De l'action de renforcement des capitaux de la Banque dans le double objectif de se conformer au ratio de solvabilité et d'améliorer le Miss-matching Emplois-ressources.

À ce titre, le Ratio de Solvabilité de la Banque s'est établi à **11,42%** avec un Tier 1 de **7,51%**.

X.2.1 Le Risque Financement

Banque Zitouna opère dans le cadre d'une politique de risque financement validée par le Comité des Risques depuis 2011 et révisée annuellement suivant des procédures de gestion en cohérence avec son appétit au risque allant des règles d'octroi aux normes de classification.

Le dispositif de gestion du risque financement, mis en place, a permis la maîtrise du risque sur les engagements de la Banque au terme de l'année 2017 avec un taux de créances accrochées à **2,94%** couvertes par des provisions à hauteur de **33,2%**.

X.2.2 Les Risques ALM (Liquidité et Global de Taux)

Dans le cadre de son activité de transformation des ressources en emplois productifs Banque Zitouna est exposée aux risques de transformation suivants : le risque de liquidité, Le risque global de taux et le risque commercial translaté.

Durant l'année 2017, le comité ALM a tenu ses réunions et a régulièrement informé ses membres de l'exposition de la Banque aux risques de liquidité et global de taux en préconisant les actions d'ajustement et des solutions à mettre en place en matière de politique commerciale.

Les indicateurs et les limites internes de gestion des risques ALM sont validés par le **Comité des Risques** et un reporting régulier lui est assuré, ce qui a permis à ce dernier d'être informé sur l'exposition de la Banque et sur l'avancement des actions entreprises par l'Organe de Direction en vue de réduire les gaps observés.

Au terme de l'année 2017, le LCR de la Banque s'établit à **163,92%** et le ratio de transformation s'établit à **112,6%**.

L'émission de titres participatifs par la Banque pour un montant de 35MD en Juin 2017 ainsi que la consolidation de la part de l'épargne dans la structure des ressources à **50%** ont permis d'améliorer le profil des gaps de liquidité notamment sur les longues maturités et de se conformer ainsi aux limites internes de gaps de liquidité fixées par le Comité des Risques.

X.2.3 Les Risques de marché

Lors de la phase de lancement, la gestion des risques de marchés au niveau de Banque Zitouna n'a pas constitué, vu les spécificités de la Finance Islamique, un domaine de préoccupation majeure.

Les spécificités de la Finance Islamique, prohibant l'usage des produits dérivés et des produits de taux (non adossés à des bien tangibles), réduit la marge de manœuvre pour la couverture des risques de marchés à l'encadrement de l'exposition par les limites.

L'année 2017 a marqué la continuité de la formalisation de la gestion des risques sur les marchés de change et monétaire à travers la validation des procédures de la politique de gestion des risques de marchés.



X.2.4 Le Risque Opérationnel

La finalisation de l'exercice RCSA (Risk and Control Self Assessment), la refonte des procédures et de l'outil de collecte des incidents de risques opérationnels et les formations sur le risque opérationnel, étaient les faits saillants ayant marqué l'année 2017. En effet, le premier exercice RCSA a permis à la Banque de se doter d'une cartographie des risques opérationnels ventilée par catégorie d'événement de risque, par produit, par opérateur et par processus. Ainsi, un plan d'actions permettant l'atténuation de l'exposition aux risques résiduels a été mis en place et par conséquent l'amélioration du système de Contrôle Interne a été effectuée.

L'inculcation d'une culture de risque opérationnel et l'implication de tout le personnel de la Banque et notamment ceux de la première ligne de défense (les opérationnels) est une condition sine qua non pour la pérennité du dispositif de risque opérationnel. Des cercles de formations animés par l'équipe de risque opérationnel ont été dispensés au personnel des agences en vue de ce résultat.

X.2.5 Stress Testing

Les stress tests menés sur une base annuelle (ou ponctuellement si nécessaire) par la Banque font partie intégrante de son dispositif de gouvernance et de gestion des risques. Le **Conseil d'Administration** via le **Comité des Risques** s'assure de l'efficacité et de la cohérence des programmes de stress tests établis, valide et veille à la conduite des actions adéquates en fonction des résultats du stress testing et peut demander s'il le juge nécessaire, la conduite de stress tests spécifiques.

Le programme de stress tests est établi sur la base de différents scénarii selon différents degrés de sévérité. Ils sont fonction des caractéristiques des risques évalués et peuvent être à portée opérationnelle ou stratégique.



X. CONFORMITÉ
CHARAIQUE



L'exercice 2017 a été marqué par un renforcement soutenu des aspects Charaïques de la Banque, notamment la Conformité Charaïque des nouveaux produits et services offerts, ainsi que les aspects de gouvernance et de Contrôle Charaïque tel que évoqué par la nouvelle loi 2016-48 relative aux Banques et Institutions Financières promulguée en date du 11 juillet 2016.

Les réunions de Comité Charaïque :

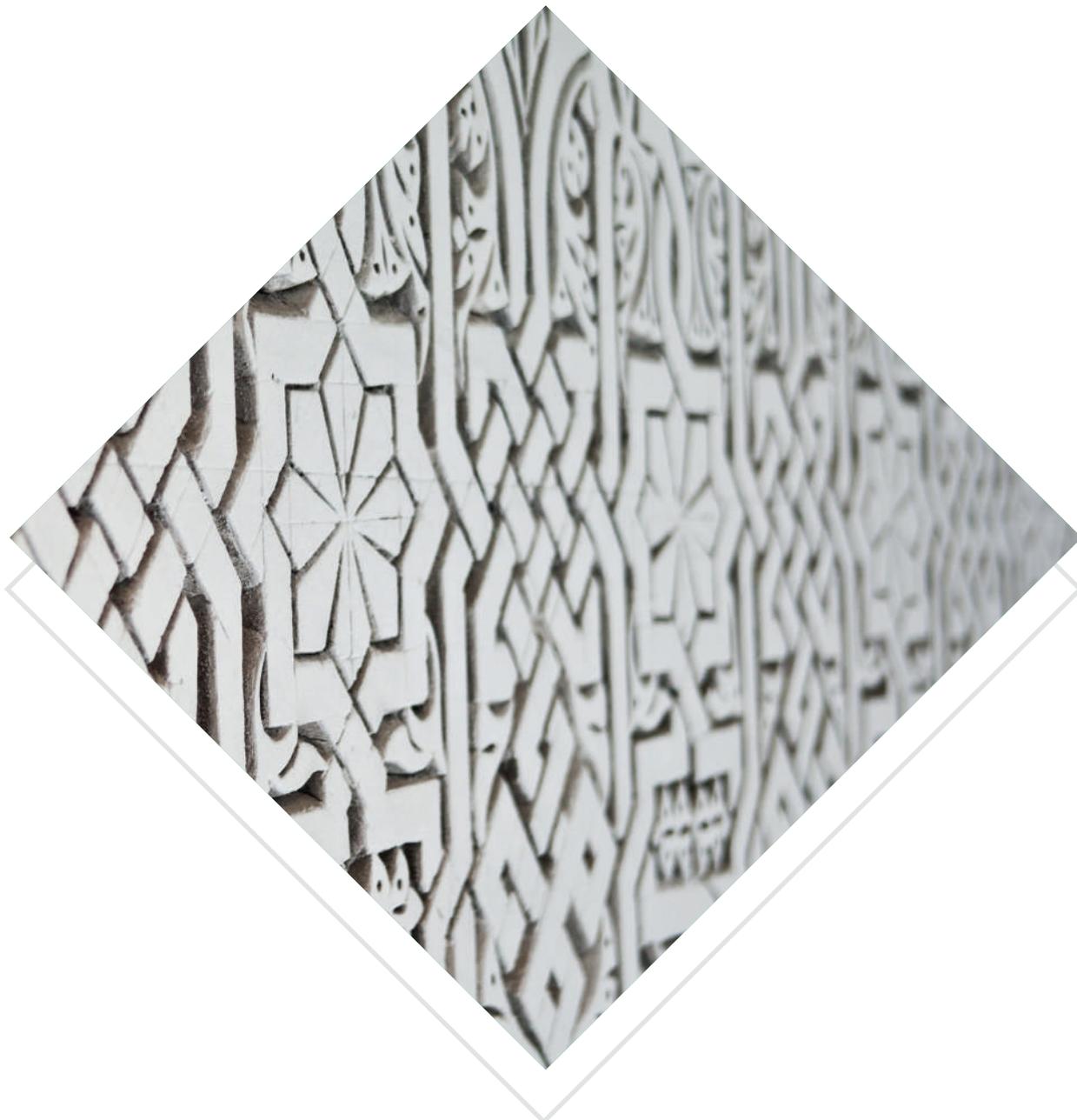
Durant l'année 2017, cinq réunions du Comité Chariaa ont été organisées et consacrées aux thèmes suivants :

Numéro réunion	Date réunion	Ordre du jour
28 ^{ème} réunion	03 Janv. 2017	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Examen et validation de nouveaux produits : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Tamouil Rahalet ; ◆ Tamouil Khadamet Sehheya ; ◆ Carte El Yosr ; ◆ Carte Chahriti ; ◆ Carte Safar; ◆ Carte Sayedati ; ◆ Carte Tahouil ; ◆ Diverses consultations Charaïques
29 ^{ème} réunion	29 Mars 2017	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Validation de la charte de la Direction Conformité Charaïque ; ◆ Examen de la plateforme électronique pour la gestion de la liquidité ; ◆ Validation des points d'améliorations Charaïques et consultations Charaïques relatives à la Mourabaha.
30 ^{ème} réunion	10 Mai 2017	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Présentation du rapport de l'Audit Charaïque externe par Dr Abdessatar Khouildi ; ◆ Les états financiers de l'exercice 2016 ; ◆ Les contrats révisés d'ljara immobilier ; ◆ Diverses consultations Charaïques. ◆ Examen et validation de nouveaux produits : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Tamouil Tahsinet + ; ◆ Transfert de fonds via Money Gram ; ◆ Validation des aspects d'acquisition d'actions et parts sociales ; ◆ Diverses consultations Charaïques.
31 ^{ème} réunion	30 Août 2017	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Examen et validation de nouveaux produits de BancaTakaful ; ◆ Validation de la politique Charaïque de la Banque ; ◆ Validation de la politique de distribution des profits aux déposants, version révisée avec les contrats « Wakala Bil Istithmar » ; ◆ Diverses consultations Charaïques
32 ^{ème} réunion	28 Déc. 2017	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Examen et validation de nouveaux produits de BancaTakaful ; ◆ Validation de la politique Charaïque de la Banque ; ◆ Validation de la politique de distribution des profits aux déposants, version révisée avec les contrats « Wakala Bil Istithmar » ; ◆ Diverses consultations Charaïques

Pilotage du projet des améliorations Charaïques : « Projet Riyeda » : l'objectif final de ce projet est la refonte et la restructuration des produits, procédures et documentations juridiques, dans le but d'améliorer leurs aspects Charaïques. Ce projet a été loti en plusieurs étapes afin de couvrir les diverses activités de la Banque : Riyeda Afrad, Riyeda Corporate, Riyeda Étranger, etc. L'année 2017 a été marquée par la généralisation du produit pilote « Tamouil Sayara », ainsi que le produit « Tamouil Mouaddet Ennakel » destinés aux entreprises. En outre, d'autres projets d'amélioration Charaïque ont été lancés en 2017 tels que la refonte Charaïque des financements Ijara et les financements immobiliers.



**XI. RAPPORT
COMITÉ CHARIA**





وفي رأينا:

1. إن العقود والعمليات والمعاملات التي أبرمها مصرف الزيتونة خلال السنة المالية المنتهية في 31 ديسمبر 2017 والتي اطلعنا عليها، تمتّ وفقاً لأحكام الشريعة الإسلامية ومبادئها.
2. إن توزيع الأرباح وتحميل الخسائر على حسابات الاستثمار متّفق مع الأسس التي تم اعتمادها من قبل الهيئة لأحكام الشريعة ومبادئها.
3. إن جميع الإيرادات غير المشروعة تمّ تجنبها لصرفها في وجوه البرّ تحت إشراف الهيئة الشرعية.
4. إن الإدارة ليست مخوّلة بإخراج الزكاة عن المساهمين وتقع مسؤولية إخراجها عليهم، مع إعلام المساهمين بمقدار الزكاة الواجب إخراجها على كل فرد منهم.

نسأل الله العليّ القدير أن يحقّق لنا الرّشاد والسّداد،

والسّلام عليكم ورحمة الله وبركاته.

رئيس الهيئة الشرعية
فضيلة الشيخ محمد المختار السّلامي

عضو الهيئة الشرعية
فضيلة الدكتور برهان النّفّاتي

عضو الهيئة الشرعية
فضيلة الدكتور عبد الستار الخويلدي

تقرير الهيئة الشرعية لمصرف الزيتونة للسنة المالية المنتهية في 31 ديسمبر 2017

بسم الله الرحمن الرحيم

والصلاة والسلام على رسول الله سيدنا محمد وعلى آله وصحبه أجمعين.

إلى السادة رئيس وأعضاء مجلس إدارة مصرف الزيتونة.
إلى السادة المساهمين.

السلام عليكم ورحمة الله وبركاته.

راقبت الهيئة الشرعية المبادئ المستخدمة والعقود المتعلقة بالمعاملات والتطبيقات التي قام بها مصرف الزيتونة خلال السنة المالية المنتهية في 31 ديسمبر 2017. قامت الهيئة الشرعية بالمراقبة الواجبة لإبداء الرأي عما إذا كان المصرف التزم بأحكام الشريعة الإسلامية ومبادئها والمنصوص عليها بالمعايير الشرعية وبالقرارات والفتاوى التي تم إصدارها من قبلها.

تقع مسؤولية التأكد من أن البنك يعمل وفقاً لأحكام الشريعة الإسلامية ومبادئها على إدارة المصرف، أما مسؤوليتنا فتنحصر في إبداء رأي مستقل بناء على مراقبتنا لبعض عمليات المصرف، وفي إعداد تقرير لكم.

لقد قمنا بالمراقبة التي اشتملت على فحص التوثيق والإجراءات المتبعة من المصرف على أساس اختبار عينة عشوائية من أنواع العمليات التي قام بها.

كما قمنا بالتخطيط والمراقبة من أجل الحصول على جميع المعلومات والتفسيرات التي اعتبرناها ضرورية لتزويدنا بأدلة تكفي لإعطاء تأكيد معقول بأن المصرف لم يخالف أحكام الشريعة الإسلامية ومبادئها.

XII. RAPPORT GÉNÉRAL & SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31/12/17



XII.1 Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers au 31/12/2017

Messieurs les actionnaires de la Banque Zitouna,

1. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci joint de la Banque Zitouna, qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2017, l'état de résultat, hormis la Zakat par action, l'état des engagements hors bilan et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 250 219 KDT, un bénéfice net de 19 974 KDT et une trésorerie positive à la fin de la période de 201 426 KDT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la banque au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la banque dans le rapport du Conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ◆ Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ◆ Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- ◆ Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- ◆ Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation.
- ◆ Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- ◆ Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

2. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la

banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la banque.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque avec la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 13 Avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

La Générale d'Audit et Conseil
Membre de CPA Associates International
Chiheb GHANMI

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited
Mohamed LOUZIR



XII.2 Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes établi en application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux Banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales - Exercice clos au 31 Décembre 2017

Messieurs les actionnaires de la Banque Zitouna,

En application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leurs utilités et leurs bien-fondés. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2017 autres que les rémunérations des dirigeants :

I. Conventions de mise à disposition d'espace de travail conclues avec Zitouna Tamkeen :

La banque Zitouna a conclu, au cours de l'année 2017, deux conventions de mise à disposition d'un espace de travail avec la société Zitouna Tamkeen :

- ◆ Une première ayant pour objet la mise à disposition par la banque à la société Zitouna Tamkeen d'un espace de travail dans une partie du local abritant l'agence de la banque PIC-VILLE Sfax pour une durée d'une année renouvelable allant du 01.09.2017 au 31.08.2018. Cette convention prévoit une redevance annuelle de 12 240 DT HT avec une augmentation annuelle de 5% sur la base de la dernière redevance.
- ◆ Une deuxième ayant pour objet la mise à disposition par la banque à la société Zitouna Tamkeen d'un espace de travail dans une partie du local abritant la direction régionale de Sousse de la

Banque Zitouna pour une durée d'une année renouvelable allant du 01.09.2017 au 31.08.2018. Cette convention prévoit une redevance annuelle de 17 472 DT HT avec une augmentation annuelle de 5% sur la base de la dernière redevance.

Ces deux conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration réuni le 30 Mars 2018. Le montant facturé, à ce titre, au cours de l'exercice 2017 est de 35 061 DT TTC.

II. Contrat de publicité radio conclu avec la société radiophonique Zitouna

La banque a conclu, en date du 24 Octobre 2017, un contrat de publicité radio avec la société radiophonique ZITOUNA. En vertu des termes de ce contrat, le Radio ZITOUNA FM concède à la banque Zitouna le droit de diffuser des spots publicitaires et sponsoring d'émissions à des conditions préférentielles, pour une période d'une année à compter de la date de signature du contrat. Ce contrat prévoit une rémunération globale et forfaitaire de 88 500 DT TTC avec des échéances trimestrielles de 22 125 DT TTC.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 30 Mars 2018. Le montant facturé, à ce titre, au cours de l'exercice 2017 est 44 250 DT TTC.

III. Conventions de mise à disposition de personnel conclues avec la société Zitouna Tamkeen :

La banque Zitouna a conclu deux conventions de mise à disposition de personnel avec la société Zitouna Tamkeen :

- ◆ Une première conclue en date du 01 Juin 2016, ayant pour objet la prise en charge par la Banque Zitouna du salaire du DGA de la société Zitouna Tamkeen détaché de la Banque Zitouna pour une durée de deux ans et ce à partir du 01 Juin 2017. Cette convention prévoit que cette prestation sera facturée par la banque à la société Zitouna Tamkeen sur la base de détail du salaire et que cette facturation sera effectuée sans marge et sans TVA.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 30 Mars 2018. Le montant facturé à ce titre, au cours de l'exercice 2017, est de 198 631 DT.

- ◆ Une deuxième conclue en date du 15 Janvier 2016, ayant pour objet la prise en charge par la Banque Zitouna du salaire du PDG de la société Zitouna Tamkeen et ce à partir du 01/10/2015. Cette convention prévoit que cette prestation sera facturée par la banque à la société Zitouna Tamkeen sur la base de détail du salaire et que cette facturation sera effectuée sans marge et sans TVA.

Le montant refacturé à ce titre, au cours de l'exercice 2017, et qui concerne la période allant de Novembre 2015 à Décembre 2017 est de 700 546 DT.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 30 Mars 2018.

IV. Protocol d'accord conclu avec POULINA GROUP HOLDING P.G.H

La banque a conclu, en date du 20 Décembre 2017, un protocole d'accord avec la société « POULINA GROUP HOLDING » P.G.H portant sur la prise de participation dans l'augmentation de capital de la société Carthage Sanitaire pour un montant de 5 000 KDT.

Cette prise de participation dans le capital de la société « Carthage Sanitaire » a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 08 Décembre 2017.

B- Conventions et opérations réalisées au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2017 autres que les rémunérations des dirigeants :

I. Financement au profit du Directeur Général Adjoint détaché :

La banque Zitouna a accordé, au cours de l'exercice 2016, un financement « Mourabaha Tamouil Menzel » au profit de M. Taoufik LACHHEB, Directeur Général Adjoint détaché, dans les conditions suivantes :

- ◆ Montant : 437 KDT
- ◆ Durée : 18 ans
- ◆ Taux de profit : 3,75%
- ◆ Commission : Franco
- ◆ Autofinancement : 23 KDT

Cette convention a été approuvée par le Comité Exécutif de Financement du 08 Mars 2016 et autorisée par le conseil d'administration du 02 Juin 2016.

L'encours de financement, au 31 Décembre 2017, est de 408 014 DT.

II. Opérations conclues avec la société Les Hirondelles

1) Acquisition du 6^{ème} étage du siège de la Banque

La Banque Zitouna a conclu un accord de promesse de vente avec la Société « Les Hirondelles » portant sur l'acquisition du 6ème étage du siège de la Banque. En vertu de cet accord, la Banque Zitouna a avancé un montant de 1 350 000 DT au titre d'avance lors de la conclusion de la promesse de vente. Le conseil d'administration du 10/08/2012 a autorisé l'achat du 6ème étage de la Banque et a délégué au Directeur Général les pouvoirs afin de finaliser l'opération d'acquisition. Le conseil d'administration du 05 Mai 2016 a ratifié l'accord de promesse de vente conclu.

2) Acquisition du siège social de la banque

La Banque Zitouna a acquis en décembre 2010 son siège social auprès de la société « Les Hirondelles » pour une valeur globale de 26 550 KDT toutes taxes comprises.

Cette acquisition a été financée à hauteur de 12 000 KDT d'autofinancement et d'un emprunt contracté auprès de la banque AL BARAKA pour 14 550 KDT remboursable sur 7 ans.

III. Opérations avec POULINA GROUP HOLDING P.G.H

- ◆ La banque Zitouna a conclu une convention avec la société « POULINA Group Holding » portant sur la prise de participation dans l'augmentation du capital de la société « Briqueterie Bir Mchargua » pour un montant de 2 000 KDT.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni le 7 Décembre 2016.

- ◆ La banque Zitouna a conclu une convention avec la société « Poulina Group Holding » portant sur la prise de participation dans l'augmentation du capital de la société « Green Label Oil » pour un montant de 3 000 KDT.

Cette convention a été par votre conseil d'administration réuni le 7 Décembre 2016.

IV. Opération conclue avec la société Zitouna Tamkeen

La Banque Zitouna a engagé, en sa qualité de fondateur, des dépenses au profit de la Société Zitouna Tamkeen. Les dépenses avancées sont à restituer par la société Zitouna Tamkeen dès sa constitution.

Ces dépenses ont été autorisées par votre conseil d'administration réuni le 18 Décembre 2014 dans la limite de 1 500 000 DT.

Le conseil d'administration de la société Zitouna Tamkeen réuni le 05 Mai 2016 a approuvé les dépenses d'établissement engagées par la banque Zitouna.

Le montant encaissé au cours de 2017, qui représente solde de la créance, est de l'ordre de 343 418 DT.

V. Opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe AL KARAMA HOLDING

Les opérations réalisées avec les sociétés qui appartiennent au groupe AL KARAMA HOLDING et ayant fait l'objet de confiscation en application du décret-loi n° 2011-13 du 14 mars 2011 portant confiscation des avoirs et des biens meubles et immeubles se présentent comme suit :

- ◆ En vertu de la convention conclue avec la société « Zitouna Takaful », la banque a perçu des commissions de l'ordre de 1 104 943 DT TTC au titre des contrats Ijara et de 411 403 DT TTC au titre des contrats collectifs « Takaful Financement », des commissions de l'ordre de 23 398 DT TTC au titre des contrats « Takaful Incendie » et des indemnités suite à des sinistres de l'ordre de 62 947 DT. La Banque Zitouna a facturé aussi mais sans être payée au 31 décembre 2017 la somme de 9 367 DT TTC relative au service de mise à la disposition du local de l'agence LAC I.

Par ailleurs, la société « Zitouna Takaful » a facturé à la Banque Zitouna un montant de 366 219 DT correspondant à l'assurance d'indemnité de départ à la retraite, un montant de 2 866 277DT

correspondant au contrat d'assurance groupe, un montant de 798 435 DT correspondant au contrat d'assurance vie Mourafek et un montant de 379 665 DT au titre de divers contrats d'assurances.

◆ La société « **DAR ESSABAH** » a facturé à la Banque Zitouna la somme de **1 184 DT TTC** au titre de services de publication aux journaux.

◆ La société « **Ooredoo Tunisie** » a facturé à la Banque Zitouna la somme de **490 930 DT TTC** au titre de services de communication téléphoniques.

◆ La société « **Radiophonique Zitouna** » a facturé à la Banque Zitouna la somme de **59 000 DT TTC** au titre de services de communication.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

	PDG*		DGA*		Administrateurs et membres des comités réglementaires	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2017	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2017	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2017
Rémunération à court terme	337 058	34 962	155 339	26 989	256 544	252 878
Avantages postérieurs à l'emploi	115 063		80 598			
Autres avantages à long terme						
Indemnité de fin de contrat de travail						
Paiement en actions						
Total	452 121	34 962	235 937	26 989	256 544	252 878

(*) Les rémunérations indiquées au niveau du tableau ci-dessus ne tiennent pas compte du montant de la prime d'intéressement décidé par « Le comité Nominations et Rémunérations » du 10 mars 2016, au profit du management pour un montant total de 201 757 Dinars relative à l'exercice 2017.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nous vous informons que votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de l'existence d'autres opérations conclues par la banque et entrant dans le cadre des dispositions des articles précédemment mentionnés, et que les travaux qu'on a effectués n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 et de l'article 200 et suivants et 475

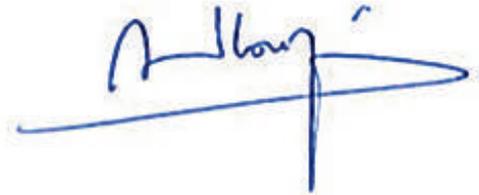
du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 13 Avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

La Générale d'Audit et Conseil
Membre de CPA Associates International
Chiheb GHANMI

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited
Mohamed LOUZIR



XII.3 États Financiers Arrêtés au 31 Décembre 2017

BILAN

en 1000 Dinars

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	5-1-1	182 622	145 527
Créances sur les établissements bancaires et financiers	5-1-2	353 456	293 999
Créances sur la clientèle	5-1-3	2 093 577	1 706 725
Portefeuille-titre commercial	5-1-4	10	10
Portefeuille d'investissement	5-1-5	19 743	10 941
Valeurs immobilisées	5-1-6	71 944	71 309
Autres actifs	5-1-7	102 279	53 800
TOTAL ACTIF		2 823 631	2 282 311
PASSIF			
Banque Centrale et CCP		-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5-2-1	80 100	56 548
Dépôts et avoirs de la clientèle	5-2-2	2 356 514	1 947 604
Dettes de financements et Ressources spéciales	5-2-3	3 724	6 885
Autres passifs	5-2-4	133 074	92 029
TOTAL PASSIF		2 573 412	2 103 066
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social		120 000	99 000
Réserves		33 837	28 500
Actions propres		-	-
Autres capitaux propres		75 000	45 000
Résultats reportés		1 408	(5 885)
Résultat de l'exercice		19 974	12 630
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5-2-5	250 219	179 245
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 823 631	2 282 311

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

en 1000 Dinars

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
PASSIFS ÉVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données	7-1	46 392	29 868
Crédits documentaires	7-2	63 506	67 688
TOTAL DES PASSIFS ÉVENTUELS		109 898	97 556
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7-3	292 933	161 445
Engagements sur titres		1 230	-
TOTAL PASSIF		294 163	161 445
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social	7-3	586 191	660 910



ÉTAT DE RÉSULTAT

en 1000 Dinars

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation bancaire			
Profits et revenus assimilés	8-1	152 169	118 878
Commissions	8-2	27 853	22 876
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	8-3	9 744	6 104
Revenus du portefeuille d'investissement		-	-
Total produits d'exploitation bancaire		189 766	147 858
Charges d'exploitation bancaire			
Charges encourus et assimilés	8-4	(59 148)	(44 109)
Commissions encourues		(2 197)	(2 007)
Total charges d'exploitation bancaire		(61 345)	(46 116)
PRODUIT NET BANCAIRE		128 421	101 742
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	8-5	(10 966)	(4 130)
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-	-
Autres produits d'exploitation		230	99
Frais de personnel	8-6	(60 497)	(51 170)
Charges générales d'exploitation	8-7	(24 405)	(19 038)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(9 023)	(8 092)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		23 760	19 411
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires		79	24
Impôts sur les sociétés	8-8	(3 370)	(5 141)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		20 469	14 294
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires	8-9	(495)	(1 664)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		19 974	12 630
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (DT)	8-10	0,1911	0,1426
RÉSULTAT DILUE PAR ACTION (DT)	8-10	0	0,1424
ZAKAT PAR ACTION (DT)	8-11	0,0329	0,0310

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

en 1000 Dinars

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		179 558	155 440
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(60 083)	(52 833)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers		(79 878)	8 977
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		23 527	26 803
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(366 052)	(457 648)
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		407 152	414 941
Titres de placement / Titres de transaction		-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(81 253)	(63 875)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(28 981)	8 390
Impôts sur les sociétés		(9 278)	(676)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		(15 288)	39 519
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		-	-
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement		(8 803)	(5 000)
Acquisitions cessions sur immobilisations		(8 534)	(13 417)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(17 337)	(18 417)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission / Remboursement d'emprunts		26 853	(2 962)
Augmentation / diminution ressources spéciales		-	-
Dividendes versés		-	-
Encaissement suite à l'émission d'actions		21 000	10 500
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		47 853	7 538
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		15 228	28 640
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		186 198	157 559
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	9	201 426	186 198

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. PRÉSENTATION DE LA BANQUE :

Banque Zitouna est une Société Anonyme au capital de 120.000.000 de dinars, créée en 2009, et régie par la loi N° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers.

Banque Zitouna est une banque commerciale universelle. Son capital social est divisé en 120.000.000 actions de 1 DT chacune, réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Société El Karama Holding SA	69 152 535	57,63%
Banque Islamique de développement	25 084 739	20,90%
Société Portefeuille Invest	11 389 833	9,49%
L'Etat Tunisien	2 440 691	2,03%
La Société Poulina Group Holding PGH	2 711 861	2,26%
La Société Centrale Laitière du Cap Bon	2 711 861	2,26%
Mokhtar Groupe Holding M.G.H	6 508 461	5,42%
Autres	19	0,00%
Total	120 000 000	100%

2. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Banque Zitouna sont préparés et présentés en respectant :

- ◆ Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises
- ◆ Les principes comptables applicables aux établissements financiers islamiques, tels que promulgués par « the Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions ».
- ◆ Et les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- ◆ Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- ◆ Décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- ◆ Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)
- ◆ La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41)
- ◆ La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991, relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par les textes subséquents ;

- ◆ Les principes comptables des établissements financiers islamiques, tels que promulgués par « the Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions ».

Dans les cas de divergence entre les différentes sources, l'établissement des états financiers respecte dans tous les cas les concepts et les principes prévus par le cadre conceptuel ainsi que la hiérarchie susvisée.

3. L'EXERCICE COMPTABLE

L'exercice comptable commence le 1er janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

4. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Banque Zitouna sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4-1. Les règles de prise en compte des produits

Les revenus sont les produits provenant de l'exploitation de la banque. Un revenu ne peut être comptabilisé qu'au moment de sa réalisation. La prise en compte du revenu n'est effectuée que dans l'un des cas suivants :

- ◆ une réalisation du revenu au moment de la transaction ;
- ◆ une réalisation du revenu lors de l'exécution du contrat ;
- ◆ une réalisation du revenu lors du recouvrement des prestations de services

Dans ce cadre :

- ◆ Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financements, sont prises en compte dans le résultat de la banque au moment de leur perception.
- ◆ Les commissions relatives aux engagements par signature (lettres de crédits, lettres de garantie, etc.) sont prises en compte dans le résultat à mesure qu'elles sont courues ;
- ◆ Les profits, relatifs à des créances courantes, sont pris en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus ;
- ◆ Les profits échus et non encore encaissés, relatifs à des créances douteuses (incertaines, préoccupantes ou compromises), sont constatés en profits réservés et présentés en déduction des «Créances sur la clientèle». Ces profits sont pris en compte dans le résultat de la banque à mesure de leur encaissement. Ainsi, les profits pris en compte antérieurement en résultat au cours d'exercices antérieurs ne sont pas extournés mais doivent être provisionnés.
- ◆ Les produits prohibés par les normes islamiques ne sont pas comptabilisés au résultat de l'exercice et sont portés dans des comptes d'attente du passif courant (Nafaa Elaam), en attendant leur liquidation par le conseil d'administration ou l'assemblée générale de la Banque, sous la supervision du comité Chariâa.

4-2. La rémunération des comptes

A la date de chaque arrêté, les profits encaissés relatifs à des opérations de financement et d'investissement dont l'origine des fonds au départ était des comptes Tawfir, des comptes participatifs, des comptes à vue, des contrats Istithmar et/ou du capital libre de la banque, sont répartis entre la banque et les détenteurs des comptes d'investissements en fonction de la contribution de chaque intervenant dans ces financements et de la clé de répartition contractuelle.

En outre, les principes islamiques de solidarité des exercices et de sauvegarde des intérêts des déposants, tels que stipulés par la norme 11, prévoient la possibilité de constituer, après accord des titulaires des comptes participatifs, deux types de réserves spécifiques : une réserve d'équilibre des profits et une réserve pour risque d'investissement.

- ◆ Réserve d'équilibre des profits : Cette provision est prélevée de la masse des profits à servir aux déposants, avant prélèvement de la quote-part de la banque en tant que Moudhareb. Les montants logés sous cette rubrique, sont repartis proportionnellement entre la banque et les déposants.

La quote-part des déposants est rattachée aux dépôts et avoirs de la clientèle.

- ◆ Réserve pour risque d'investissement : Cette réserve est prélevée de la masse des profits à distribuer aux déposants, après prélèvement de la quote-part de la banque en tant que Moudhareb.

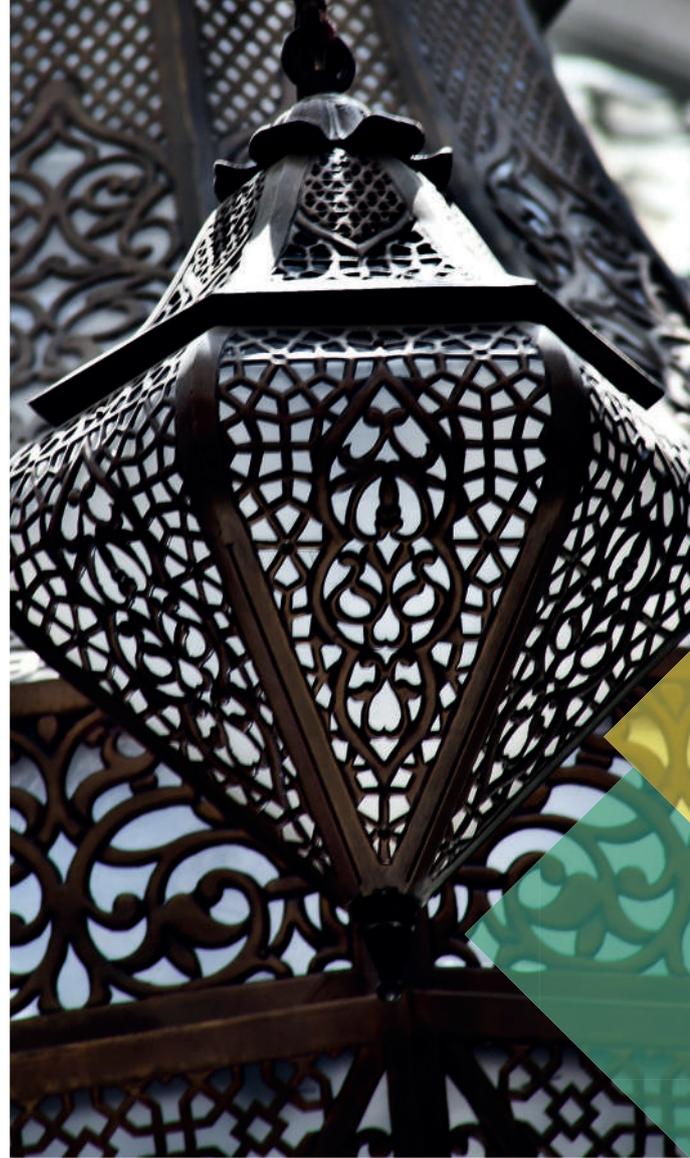
Les montants, logés sous cette rubrique, sont du droit des déposants et doivent, par conséquent, être rattachés aux dépôts et avoirs de la clientèle.

4-3. Titres participatifs :

Les titres participatifs sont des titres subordonnés conformément aux dispositions de l'article 370 du Code des Sociétés Commerciales. Ils sont assimilés à des fonds propres.

Les titres participatifs sont émis sous forme d'un contrat Moudharaba, Les titulaires des titres participatifs ont droit à une rémunération annuelle comportant une avance et un complément variable.

La partie variable est calculée conformément au système de partage des profits et suivant une clé de répartition fixée annuellement.



La banque est autorisée d'utiliser les techniques de lissage de profit à travers le compte de Reserve d'Equilibre des Profits (PER).

4-4. Zakat

La banque ne procède pas à la liquidation de Zakat puisqu'elle n'a pas été expressément mandatée à liquider Zakat ni par une loi, ni par ses statuts, ni par l'assemblée générale des actionnaires, ni par les clients.

Toutefois, la banque procède au calcul du montant de Zakat dû par les actionnaires et les titulaires des comptes d'investissement mutlak (titulaires des comptes participatifs, comptes tawfir et contrats istithmar) et les titulaires des titres participatifs et ce conformément à la norme charaïque 35 « La Zakat : L'Aumône légale » et en concertation avec le comité charaïque.

4-5. Les règles de prise en compte des charges

Toutes les charges ayant concouru à la réalisation des revenus relatifs à l'exercice comptable, doivent être déterminées et rattachées à ce même exercice.

Le rattachement des charges aux produits s'effectue, entre autres, par le biais des comptes de régularisation qui sont utilisés pour répartir les charges et les produits dans le temps de manière à rattacher à chaque exercice seulement les charges et les produits qui le concernent.

4-6. Les règles d'évaluation des créances

4-6-1. Provision à caractère individuel

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque est effectuée sur la base de la situation, à la date d'arrêt, et compte tenu des événements postérieurs à cette date.

Cette évaluation est accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.

Ces deux opérations conduisent la Banque à déterminer un montant de provisions requis, un montant de la dotation aux provisions et un montant de produits réservés.

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties :

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- ◆ les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;

- ◆ les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- ◆ les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- ◆ les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classe	Taux de provision
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

4-6-2. Provision à caractère général

En application la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par les textes subséquents, la banque doit constituer une provision à caractère général dite « provision collective » par prélèvement sur les résultats pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1).

4-6-3. Provisions additionnelles

Selon la circulaire n° 2013-12 du 31 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- ◆ 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- ◆ 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- ◆ 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante :

$$A=N-M+1$$

A : ancienneté dans la classe 4

N : Année d'arrêté des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- ◆ des agios réservés ;
- ◆ des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- ◆ des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- ◆ des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

4-6-4. Valeur des biens ljarah

La valeur des biens octroyés à la clientèle via la « technique ljarah » est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions à caractère individuel et des provisions additionnelles et ce compte tenu d'une décote annuelle sur le coût d'acquisition. Cette décote diffère selon la nature du bien financé et se détaille comme suit :

Biens donnés en leasing	Décote annuelle (par an d'âge)
Matériel standard	30%
Matériel spécifique	40%
Immeuble	10%

Par ailleurs, la valeur du bien est considérée nulle en cas d'épave ou de vol.

4-7. Les règles d'évaluation des titres

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°93-08 du 03-07-1993 de la Banque Centrale de Tunisie, l'évaluation des titres détenus par la Banque est effectuée comme suit :

- ◆ Les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.
- ◆ Les titres de placement sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- ◆ Les titres d'investissement sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

4-8. Portefeuille encaissement et comptes exigibles après encaissement

Les éléments détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement figurent au niveau des états financiers. La banque a opté pour leur traitement au sein de la comptabilité financière en utilisant des comptes matières spécifiques à ces valeurs. Les comptes utilisés sont compensés pour le besoin de la présentation des états financiers.

4-9. Convention de prééminence du fond sur la forme

Les opérations effectuées par la banque sont comptabilisées conformément à leur nature et réalité financière sans tenir compte uniquement de leur apparence juridique. C'est le cas des opérations de Mourabaha, d'Ijara et de ventes Khadamet.



4-10. Les immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement aux taux suivants :

Nature des immobilisations	Taux d'amortissement
Immeubles	5%
Agencement et Aménagement	10%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel roulant	20%
Matériel informatique	20%
Droit d'usage	4%
Logiciels informatiques	33%

4-11. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

4-12. Impôt sur les bénéfices

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun.



5. NOTES RELATIVES AU BILAN

5-1. Actif

5-1-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à **182 622** KDT contre **145 527** KDT au 31 décembre 2016 et s'analyse comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Caisse	32 085	23 342
Comptes ordinaires BCT	150 487	119 596
Chèques Postaux	50	2 589
	182 622	145 527

5-1-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à **353 456** KDT contre **293 999** KDT au 31 décembre 2016 et s'analyse comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Créances sur les établissements Bancaires (i)	175 017	172 281
Créances sur les établissements Financiers (ii)	178 439	121 718
	353 456	293 999

(i) Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 décembre 2017, à **175 017** KDT et se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Moudharaba interbancaire	129 083	130 906
Financement mourabaha	25 700	0
Comptes correspondants NOSTRI	18 804	40 671
Créances rattachées sur moudharaba interbancaire	256	704
Créances rattachées sur financement mourabaha	1 174	0
	175 017	172 281

(ii) Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 décembre 2017, à **178 439** KDT et se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Certificats de leasing	176 500	120 500
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	1 939	1 218
	178 439	121 718

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins de 6 mois	entre 6 mois et 1 an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Certificat de leasing	173 500	3 000	0	-	-	176 500
Moudharaba interbancaire	86 002	7 345	35 736	-	-	129 083
Comptes correspondants	18 804	-	-	-	-	18 804
Financement Mourabaha	989	988	1 977	15 815	5 931	25 700
Créances rattachées	2 987	138	244	-	-	3 369
Total aires	282 282	11 471	37 957	15 815	5 931	353 456

5-1-3. Créances sur la clientèle

Le solde des créances sur la clientèle s'élève au 31 décembre 2017 à **2 093 577** KDT contre **1 706 725** KDT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

		31/12/2017	31/12/2016
Portefeuille Mourabaha	(i)	1 686 070	1 379 836
Vente Khadamet	(ii)	2 253	1 198
Financement Wakala Bilistithmar		600	0
Comptes débiteurs de la clientèle	(iii)	1 654	1 227
Portefeuille Ijara		316 100	266 479
Autres financements à la clientèle	(iv)	79 432	59 168
Arrangements et Réechelonnements		21 213	8 628
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		23 329	15 249
Total brut		2 130 651	1 731 785
Provisions pour créances douteuses	(iiv)	(11 204)	(9 226)
Provision Collective	(iiv)	(15 047)	(8 340)
Provisions additionnelles	(iiv)	(7 077)	(4 897)
Agios réservés		(3 746)	(2 597)
Total net		2 093 577	1 706 725

La ventilation des créances brutes sur la clientèle au 31 décembre 2017 selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	jusqu'à 3 mois	Entre 3 et 6 mois	entre 6 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Portefeuille financement (mourabha, khadamet & ijara)	310 355	246 961	245 835	795 879	427 207	2 026 237
Compte débiteur de la clientèle	1 654					1 654
Autres financements à la clientèle	54 644	2 822	5 030	14 555	2 380	79 431
Créances rattachées	11 163	3 399	5 462	3 305		23 329
Total	377 816	253 182	256 327	813 739	429 587	2 130 651

(i) Portefeuille Mourabaha

Le portefeuille Mourabaha enregistre l'ensemble des opérations de financements de biens à court, long et moyen terme, octroyés à la clientèle via la « technique mourabaha ».

(ii) Ventes Khadamet

Le portefeuille Khadamet enregistre l'ensemble des opérations de financements de services à court et moyen terme, octroyés à la clientèle via la technique « ventes khadamet ».

(iii) Comptes débiteurs de la clientèle

Il s'agit des comptes débiteurs non rémunérés des clients ordinaires. L'octroi de cet avantage aux clients n'est pas automatique. Il est soumis à une autorisation préalable auprès de la direction générale. Aucun profit n'est constaté sur les débits en comptes.

(iv) Autres financements à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 décembre 2017, à **79 432** KDT et se détaille comme suit :

		31/12/2017	31/12/2016
Total créances douteuses	(i)	64 896	48 507
Valeurs impayées des créances saines		14 536	10 661
		79 432	59 168

(i) La défalcation des créances douteuses selon la classe de risque se présente comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Créances de la classe 2	10 222	13 275
Créances de la classe 3	20 403	2 846
Créances de la classe 4	34 271	32 386
	64 896	48 507

(iiv) La reconstitution du stock de provision au 31/12/2017 se détaille comme suit :

Libellé	Stock au 31/12/2016	Dotation 2017	Reprise 2017	Stock au 31/12/2017
Provision pour créances douteuses	9 226	4 597	(2 619)	11 204
Provisions additionnelles	4 897	2 610	(430)	7 077
Provision collective	8 340	6 707	-	15 047
Total Général	22 463	13 914	(3 049)	33 328

5-1-4. Portefeuille-titre commercial

Le solde de cette rubrique s'élève à 10 KDT au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 et s'analyse comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Titres de Placement à revenu variable	10	10
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial	0	0
Total brut	10	10
Provision pour dépréciation	0	0
Total net	10	10

5-1-5. Portefeuille-titre d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à **19 743** KDT au 31 décembre 2017 contre **10 941** KDT au 31 décembre 2016 et s'analyse comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Titres de participation (i)	19 473	10 603
Emprunt National (sans intérêts)	270	338
Créances rattachées aux titres d'investissement	0	0
Total brut	19 743	10 941
Provision pour dépréciations de titres	0	0
Total Net	19 743	10 941

(i) Les titres de participation ainsi que les mouvements y afférent se détaillent ainsi :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2016	Acquisition	Cession	Valeur Brute au 31/12/2017	Part dans le capital
ZITOUNA TAKAFUL	4 500	0	0	4 500	30%
Zitouna LLD	150	0	0	150	30%
Zitouna Tamkeen	900	2 870	0	3 770	25%
Green Label Oil	3 000	0	0	3 000	4%
Briqueterie Bir Mcherga	2 000	0	0	2 000	3%
Carthago Sanitaire	0	5 000	0	5 000	8%
TDF III	0	1 000	0	1 000	5%
SIBTEL	53	0	0	53	1%
Total Général	10 603	8 870	0	19 473	

5-1-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées ont atteint un montant de **71 944** KDT au 31 décembre 2017 contre **71 309** KDT au 31 décembre 2016 et s'analysent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Logiciels et serveurs	12 776	11 316
Droit d'usage	2 425	2 232
Fonds de commerce	130	130
Constructions	32 188	32 188
Agencements et aménagements	30 524	25 336
Matériels et équipements de bureau	6 421	5 640
Matériels informatiques	13 035	11 306
Matériels de transport	2 557	2 568
Terrain	11 937	11 937
Autres matériels	1 114	934
Agencements et aménagements en cours	316	1 454
Constructions en cours	1 025	974
Logiciels en cours	924	77
Valeur brute des immobilisations	115 372	106 092
Amortissements	(43 428)	(34 783)
Valeurs nettes en fin de période	71 944	71 309

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées, au cours de l'exercice 2017, se présente comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2016	Acquisition - Cession	Valeur Brute au 31/12/2017	Amort. au 31/12/2016	Dotations aux Amort.	Reprises	Amort. au 31/12/2017	VCN au 31/12/2017
Immobilisations d'exploitation	32 188	0	32 188	(9 161)	(1 608)		(10 769)	21 419
Terrain (*)	11 937	0	11 937	0	0		0	11 937
Agencements et aménagements	25 336	5 188	30 524	(7 660)	(2 890)		(10 550)	19 974
Mobilier et Matériels	29 196	4 150	33 346	(16 409)	(3 785)	44	(20 150)	13 196
Matériel de Transport	2 568	(11)	2 557	(1 084)	(420)	110	(1 394)	1 163
Immobilisations en cours	2 505	(240)	2 265	0	0		0	2 265
Immobilisations incorporelle	2 362	193	2 555	(469)	(96)		(565)	1 990
Total Général	106 092	9 280	115 372	(34 783)	(8 799)	154	(43 428)	71 944

(*) Le terrain sur lequel est édifié le siège social est hypothéqué au profit de l'ATB « Arab Tunisian Bank ».

5-1-7. Autres actifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à **102 279** KDT contre **53 800** KDT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

		31/12/2017	31/12/2016
Débiteurs divers	(i)	15 182	10 190
Biens acquis dans le cadre des opérations de financement	(ii)	33 646	16 286
Comptes de régularisation	(iii)	49 060	22 108
Non valeurs	(iv)	436	716
Siège, succursale et agences		0	571
Biens récupérés destinés à la vente	(v)	3 955	3 929
		102 279	53 800

(i) Les débiteurs divers sont analysés comme suit :

		31/12/2017	31/12/2016
Dépôts et cautionnements constitués par la banque		64	68
Avances sur commandes		1 351	1 389
Retenue à la source		68	52
TVA déductible		3 601	3 797
Autres Impôts et taxes à récupérer		0	0
Avance sur impôt IS	(1)	4 627	490
Autres débiteurs divers		5 471	4 394
		15 182	10 190

(1) Il s'agit des acomptes provisionnels au titre de l'année 2017.



(ii) Les biens acquis dans le cadre des opérations de financement se détaillent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Biens Mourabaha	33 510	15 540
Bien Ijara	50	717
Biens Khadamet	86	29
	33 646	16 286

(iii) Les comptes de régularisation sont analysés ainsi :

	31/12/2017	31/12/2016
Débites à régulariser et divers	45 123	18 724
Charges payées ou comptabilisées d'avance	3 890	3 384
Compte d'ajustement devise	47	0
	49 060	22 108

(iv) Les non valeurs, constituées des charges à répartir ainsi que les frais d'émission des titres participatifs, se détaillent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Charges à répartir sur plusieurs exercices	161	386
Frais d'émission Titres participatifs	275	330
	436	716

(v) Suite à la résiliation par voie judiciaire des contrats de financement, il a été décidé de reclasser les biens récupérés parmi les biens destinés à la vente. Ces biens sont traités conformément à l'IFRS 5 relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activité abandonnées.

Conformément à l'IFRS 5, les actifs destinés à la vente sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majorés des frais et des coûts engagés, ces biens ne font pas l'objet d'amortissement mais sont sujet à évaluation annuelle et figurent aux états financiers au plus faible entre le coût d'acquisition et la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la réalisation de la vente.

5-2. PASSIF

5-2-1. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à **80 100** KDT contre **56 548** KDT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

		31/12/2017	31/12/2016
Dépôts et avoirs des établissements Bancaires	(i)	72 594	49 847
Dépôts et avoirs des établissements Financiers	(ii)	7 506	6 701
		80 100	56 548

(i) Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2017 comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Comptes correspondants LORI	441	416
Moudharaba interbancaire	71 885	49 198
Dettes rattachées sur Moudharaba interbancaire	268	233
	72 594	49 847

(ii) Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2017 comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Dépôts des établissements Financiers	6 238	3 400
Comptes Istithmar	1 257	3 280
Créances rattachées sur comptes istithmar	11	21
	7 506	6 701

La répartition des dépôts des établissements bancaires selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	jusqu'à 3 mois	Entre 3 et 6 mois	entre 6 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Moudharaba interbancaire	71 885	-	-	-	-	71 885
Dépôts des établissements financiers	6 238	-	-	-	-	6 238
Comptes Istithmar	1 000	257	-	-	-	1 257
Comptes correspondants LORI	441	-	-	-	-	441
Dettes rattachées	275	4	-	-	-	279
Total	79 839	261	0	0	0	80 100

5-2-2. Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 31 décembre 2017 à **2 356 514** KDT contre **1 947 604** KDT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

		31/12/2017	31/12/2016
Comptes à vue	(i)	706 050	627 336
Comptes d'épargne	(ii)	1 173 934	958 896
Autres produits financiers	(iii)	278 339	200 754
Comptes dépôts participatifs	(iv)	114 225	110 632
Autres sommes dues à la clientèle	(v)	78 841	46 618
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle		5 125	3 368
		2 356 514	1 947 604

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	jusqu'à 3 mois	Entre 3 et 6 mois	entre 6 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes à vue(*)	105 906	210 050	253 561	136 533	-	706 050
Comptes d'épargne(*)	0	117 394	211 308	615 141	230 091	1 173 934
Autres produits financiers	108 666	59 853	84 638	24 173	1 009	278 339
Comptes de dépôts participatifs(*)	22 846	36 552	38 379	16 448	-	114 225
Autres sommes dues à la clientèle(*)	23 652	32 325	16 872	5 992	-	78 841
Dettes rattachées	2 342	1 157	1 626	-	-	5 125
Total	263 412	457 331	606 384	798 287	231 100	2 356 514

(*) Selon les hypothèses de stabilité interne

(i) Les comptes à vue représentent les comptes en dinars et les comptes réglementés non rémunérés. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Comptes chèques entreprises	203 807	162 783
Comptes chèques particuliers	311 391	269 464
Comptes réglementés en devises	185 295	187 538
Comptes réglementés en dinars	5 557	7 551
	706 050	627 336

La composition des dépôts à vue selon le secteur d'activité de la clientèle, s'analyse comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Compagnies d'assurances	288	540
Entreprises publiques	1 033	866
Autres clientèles commerciales	169 253	161 735
Non-résidents	190 847	195 086
Clients particuliers	344 629	269 109
	706 050	627 336

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

	31/12/2017	31/12/2016
Hissab Tawfir	1 173 908	958 861
Comptes Tawfir Poste	26	35
	1 173 934	958 896

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Contrats Istithmar Mouwajah	218 952	140 472
Contrats Istithmar	59 387	60 282
	278 339	200 754

(iii) Les dépôts participatifs représentent les comptes participatifs Entreprises et les comptes réglementés (les comptes en devises et les comptes en dinars convertibles) rémunérés :

	31/12/2017	31/12/2016
Comptes participatifs entreprises	72 341	79 719
Comptes en dinars convertibles	7 340	8 839
Comptes en devise	34 544	22 074
	114 225	110 632

(v) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

		31/12/2017	31/12/2016
Comptes indisponibles	(i)	32 136	11 970
Réserve d'Equilibre de Profit « PER »		868	4 758
Hamech Eljedeya		5 786	3 607
Autres provisions constituées par la clientèle		40 051	26 283
		78 841	46 618

(i) Hamech Eljedeya est le montant payé par le client à la demande de la Banque, afin de vérifier s'il est sérieux dans sa demande pour acheter ou louer le bien objet de financement et afin de s'assurer qu'il peut indemniser le dommage réel en cas de non aboutissement.

5-2-3. Dettes de financements et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique, constituée d'un financement contracté auprès d'une banque, s'élève au 31 décembre 2017 à **3 724** KDT contre **6 885** KDT au 31 décembre 2016 :

		31/12/2017	31/12/2016
Emprunts et ressources spéciales		3 704	6 850
Dettes rattachées aux Emprunts et ressources spéciales		20	35
		3 724	6 885

5-2-4. Autres passifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à **133 074** KDT contre **92 029** KDT au 31 décembre 2016 et s'analyse comme suit :

		31/12/2017	31/12/2016
Comptes de régularisation	(i)	53 661	39 598
Créditeurs divers	(ii)	73 938	47 900
Comptes exigibles après encaissement	(iii)	5 063	4 304
Siège, succursale et agences		98	0
Provisions pour risques et charges	(iv)	312	225
Provisions pour créances douteuses Hors Bilan		2	2
		133 074	92 029

(i) Les comptes de régularisation se détaillent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Charges à payer	8 189	9 389
Charges à payer sur titres participatifs	2 866	936
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	88	73
Crédits à régulariser et divers	23 302	11 120
Compensation à régler PA5	19 216	18 009
Compte d'ajustement devise	0	71
	53 661	39 598

(ii) Les créiteurs divers se détaillent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Fournisseurs Mourabaha	44 734	20 482
Fournisseurs Ijara	4 338	3 675
Fournisseurs Khadamet	88	29
Autres Fournisseurs	7 411	5 357
Organismes de prévoyance sociale	4 140	3 305
Etat impôts et taxes(*)	11 640	12 390
Autres Créiteurs divers	1 587	2 662
	73 938	47 900

(iii) Les comptes exigibles après encaissement se détaillent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Comptes exigibles après encaissement	763 983	703 952
Portefeuille encaissement	(758 920)	(699 648)
	5 063	4 304

(iv) Les provisions sont analysées comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Provision pour créances sur autres débiteurs divers	312	225
	312	225

5.2.5. Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2017 à **120 000** KDT composé de **120 000 000** actions d'une valeur de 1 DT.

Le total des capitaux propres de la banque, avant affectation du résultat, s'élève au 31 décembre 2017 à **250 219** KDT contre **179 245** KDT au 31 décembre 2016. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Prime d'émission	Réserves d'inv.	Réserve légale	Autres capitaux propres	Report à nouveau	RN. de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2016	99 000	28 500	-	-	45 000	(5 885)	12 630	179 245
Augmentation du capital	21 000	-	-	-	-	-	-	21 000
Réserves	-	-	5 000	337	-	(5 337)	-	0
Autres capitaux propres	-	-	-	-	30 000	-	-	30 000
Report à nouveau	-	-	-	-	-	12 630	(12 630)	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	19 974	19 974
Solde au 31/12/2017	120 000	28 500	5 000	337	75 000	1 408	19 974	250 219

La banque a émis au mois de Juillet 2017 des titres participatifs « CHAHADET ZITOUNA 2017 » à hauteur de 30 000 KDT et ce, conformément à l'article 370 du code des sociétés commerciales aux conditions suivantes :

- ◆ Durée : 7 ans
- ◆ Paiement principal : in fine
- ◆ Taux de profit : avance 6.25% + rémunération variable selon des clés de répartition prédéterminées et révisables annuellement.
- ◆ Paiement profit : annuel, la partie variable après la tenue de l'AGO.



6. RÉPARTITION DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

La répartition des actifs et passifs de la banque arrêtés au 31 décembre 2017, se détaille comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 et 6 mois	entre 6 mois et 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actif						
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	182 622					182 622
Créances sur les établissements bancaires et financiers	282 282	11 471	37 957	15 815	5 931	353 456
Créances sur la clientèle	340 742	253 182	256 327	813 739	429 587	2 093 577
Portefeuille Titre –Commercial	10					10
Portefeuille Titre d'investissement		67		203	19 473	19 743
Valeurs Immobilisées	2 451	2 277	4 416	25 990	36810	71 944
Autres actifs	97 923	53	4 025	278		102 279
Total Actif	906 030	267 050	302 725	856 025	491 801	2 823 631
Passif						
Banque Centrale et CCP	0					0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	79 839	261	0	0	0	80 100
Dépôts et avoirs de la clientèle	263 412	457 331	606 384	798 287	231 100	2 356 514
Dettes de financements et ressources spéciales	413	185	381	2 745		3 724
Autres Passifs	130 208	2 866				133 074
Capitaux Propres					175 219	175 219
Titres participatifs					75 000	75 000
Total Passif	473 872	460 643	606 765	801 032	481 319	2 823 631
Position Nette	432 158	(193 593)	(304 040)	54 993	10 482	0

7. NOTES RELATIVES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN

7-1. Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 décembre 2017, à **46 391** KDT contre **29 868** KDT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
En faveur d'établissements bancaires et financiers	2 220	791
En faveur de la clientèle	44 171	29 078
Cautions pour marchés	33 809	20 669
Cautions diverses	10 362	8 408
	46 392	29 868

7-2. Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à **63 506** contre **67 688** KDT au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Ouverture de crédits documentaires	46 677	40 980
Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur	16 829	26 708
	63 506	67 688

7-3. Engagements de financement donnés

Ce sont les accords de financement que la banque s'est engagée à mettre à la disposition de ses clients. Ils s'élèvent, au 31 décembre 2017 à **292 933** KDT.

7-4. Garanties reçues

Les garanties reçues s'élèvent, au 31 décembre 2017 à **586 191** KDT, contre **660 910** KDT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Garanties reçues des banques	-	86 172
Garanties reçues de la clientèle	586 191	574 738
	586 191	660 910

7-5. Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en hors bilan représentent les opérations d'achat et de vente de devises au comptant et sont défalquées au 31 décembre 2017 comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Achat au comptant	4 066	9 783
Vente au comptant	1 180	3 152
	5 246	12 935

8. NOTES RELATIVES À L'ETAT DE RÉSULTAT

8-1. Profits et revenus assimilés

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à **152 169** KDT contre **118 878** KDT au 31 décembre 2016 et s'analyse comme suit :

		31/12/2017	31/12/2016
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	(i)	15 736	12 133
Produits sur opérations de financement	(ii)	133 595	104 618
Revenus assimilés	(iii)	2 838	2 127
		152 169	118 878

(i) Les produits sur opérations interbancaires se détaillent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Produits sur opérations de Moudharaba interbancaire	3 648	3 721
Produits sur financement Mourabha	1 174	0
Produits sur certificats de leasing	10 914	8 412
	15 736	12 133

(ii) Les produits sur opérations de financement se présentent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Produits sur opérations de Mourabha (LMT, CT)	107 288	83 909
Produits sur financement Ijara	26 033	20 643
Produits sur opérations de fin Wakala Belistithmar	99	0
Produits sur opérations de ventes Khadamet	175	66
	133 595	104 618

(iii) Les revenus assimilés sont constitués des commissions sur avals, cautions et acceptations bancaires.

8-2. Commissions

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à **27 853** KDT contre **22 876** KDT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	8 056	7 024
Commissions sur les opérations de Banque assurances	1 062	644
Commissions de tenue de comptes	5 538	4 269
Commissions sur activités de commerce international	1 456	1 055
Commissions sur activités monétiques	3 366	2 597
Commissions sur les opérations Digitales	555	852
Commissions sur les financements	7 820	6 435
	27 853	22 876

8-3. Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à **9 744** KDT contre **6 104** KDT au 31 décembre 2016 et s'analyse comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Gains de change	16 818	8 534
Pertes de change	(7 074)	(2 430)
	9 744	6 104

8-4. Charges encourues et assimilées

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à **59 148** KDT contre **44 165** KDT au 31 décembre 2016 et s'analyse comme suit :

		31/12/2017	31/12/2016
Charges sur opérations trésorerie et interbancaire		1 795	1 023
Charges sur les dépôts de la clientèle	(i)	50 799	39 474
Charges sur Titres participatifs	(ii)	6 499	3 611
Résorptions frais d'émission TP		55	-
		59 148	44 109

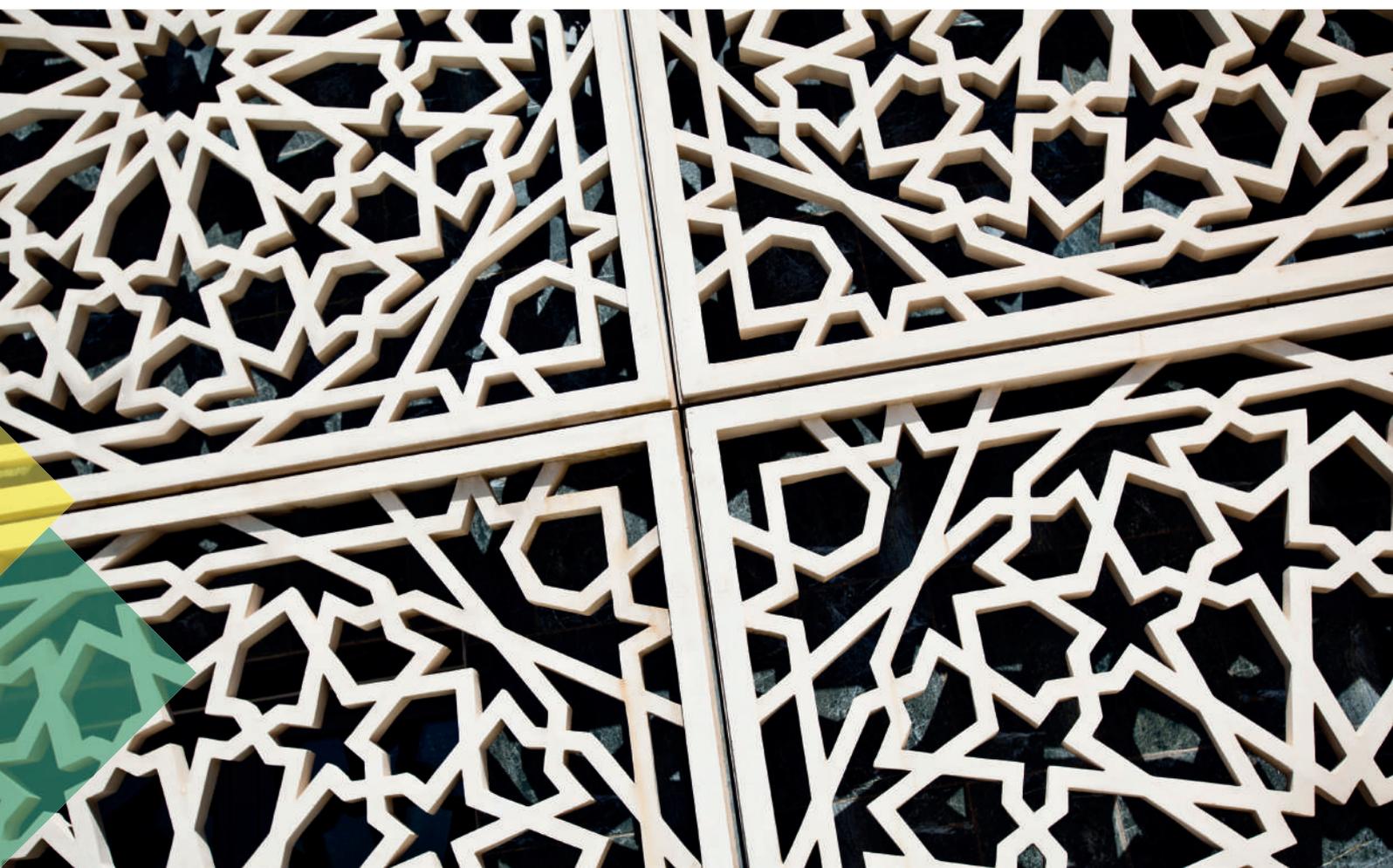
(i) Le solde de ce compte s'analyse comme suit

		31/12/2017	31/12/2016
Dépôts participatifs	(1)	4 121	2 976
Comptes Tawfir	(2)	33 750	26 960
Comptes Istithmar	(3)	3 299	3 458
Comptes Istithmar Mouajah		9 629	6 080
		50 799	39 474

(1) Les dépôts participatifs sont constitués des dépôts participatifs Entreprises, des comptes participatifs réglementés en devises et en dinars convertibles.

(2) Les comptes Tawfir sont les comptes spéciaux d'épargne rémunérés selon le principe de partage de pertes et profits.

(3) Les comptes Istithmar sont les placements de la clientèle pour une durée supérieure à 3 mois rémunérés selon le principe de partage des pertes et profits.



Les indicateurs des profits servis aux comptes Istithmar, comptes Tawfir et comptes dépôts participatifs, issus de la répartition des profits générés des financements et des investissements effectués par la banque, se présentent comme suit :

Nature de Dépôt	Taux de profit année 2017
Comptes participatifs entreprises	2,00%
Comptes spéciaux en dinar convertible	2,25%
Comptes étrangers en dinar convertible	2,25%
Compte Tawfir	3,85%
Contrats Istithmar : 03 mois < Maturité < 06 mois	3,65%
Contrats Istithmar : 06 mois < Maturité < 12 mois	4,27%
Contrats Istithmar : 12 mois < Maturité < 24 mois	4,78%
Contrats Istithmar : Maturité ≥ 24 mois	5,31%

(ii) La rémunération des titres participatifs est annuelle et estimée à 8% de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable.

La deuxième partie variable est calculée conformément au système de partage des profits et suivant une clé de répartition fixée pour l'année 2017 à 95%. Elle est payable le 30 juin de chaque année après la tenue de l'AGO.

La charge sur titres participatifs est estimée au 31/12/2017 à 6 499 KDT.

8-5. Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à **10 966** KDT contre **4 130** KDT au 31 décembre 2016 et s'analyse comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Dotations aux provisions sur créances douteuses	4 597	4 074
Dotations aux provisions additionnelles	2 610	1 483
Dotations aux provisions collectives	6 707	2 218
Reprises de provisions sur créances douteuses	(2 619)	(3 178)
Reprise de provisions additionnelles	(430)	(395)
Abandon de créances	14	5
Dotations aux provisions pour risques et charges	107	118
Reprise sur provisions pour risques et charges	(20)	(195)
	10 966	4 130

8-6. Frais de personnel

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017, à **60 497** KDT contre **51 170** KDT au 31 décembre 2016 et s'analyse comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Salaires	47 928	40 727
Charges sociales	11 394	8 925
Dotations aux provisions pour congés payés	140	607
Indemnités de départ à la retraite	366	287
Prime assurance Takaful Complément de Retraite	669	624
	60 497	51 170

8-7. Charges générales d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à **24 405** KDT contre **19 038** KDT au 31 décembre 2016 et s'analyse comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Frais divers de gestion	11 784	8 246
Impôts et taxes	1 848	1 300
Missions, voyages et déplacement	466	509
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 267	969
Transport et déplacement	15	14
Travaux, fournitures et services extérieurs	7 498	6 432
Autres charges d'exploitation	131	157
Frais Marketing et événementiel	1 396	1 411
	24 405	19 038



8-8. Impôts sur les Sociétés

L'impôt sur les sociétés est calculé à partir du résultat comptable arrêté au 31/12/2017 et ce en vertu de l'article 59 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. L'impôt calculé pour l'année 2017 est de **3 370** KDT contre **5 141** KDT au 31/12/2016.

Résultat comptable avant impôt	23 825
Total Réintégrations	15 176
Total Déductions	320
Résultat fiscal de l'exercice avant imputation des provisions	38 682
Provisions pour créances douteuses	4 597
Provisions collectives	6 707
Provisions additionnelles	2 609
Provisions pour congés payés	140
Résultat fiscal de l'exercice	24 628
Déduction pour réinvestissement exonéré	15 000
Résultat imposable	9 628
Impôt sur les sociétés dû	3 370

8-9. Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2017 à 495 KDT contre 1 664 KDT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

- ◆ La loi des finances pour la gestion de l'année 2017 a instauré une contribution conjoncturelle exceptionnelle calculée sur la base de 5% du résultat avant impôt. La charge ainsi calculée est de 481 KDT constatée dans la rubrique des autres éléments extraordinaires.
- ◆ Des pertes extraordinaires pour 14 KDT

8-10. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servies à sa détermination sont arrêtés sur la base de la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017. Ainsi, le résultat par action se présente comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net attribuable aux actionnaires	19 974	12 630
Nombre d'actions ordinaires	104 546 393	88 557 377
Résultat de base par action (en DT)	0,1911	0,1426
Résultat dilué par action (en DT)		0,1424

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentielles dilutives au cours de la période.

8-11. Montant Zakat

La banque procède au calcul du montant de Zakat du par les actionnaires et les titulaires des comptes d'investissement Mutlak et les titulaires des titres participatifs qui se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2017
Total Actif soumis à Zakat	2 384 482
Total Passif soumis à Zakat	826 253
Base Zakat	1 558 229
Montant Zakat du	40 163
Zakat du par les titulaires des comptes d'investissement Mutlak	34 309
Zakat du par les actionnaires	3 947
Zakat du par les titulaires des titres participatifs	1 907
Montant Zakat par action (DT)	0.0329
Taux Zakat relatif aux comptes d'investissement Mutlak et titres participatifs	2.543%

9. NOTES RELATIVES À L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint, au 31 décembre 2017, un solde de **201 426** KDT contre **186 198** KDT au 31 décembre 2016 et se détaillent ainsi :

	31/12/2017	31/12/2016
Caisse	32 085	23 342
Banque Centrale (Compte Ordinaire)	150 487	119 596
Chèques Postaux	50	2 589
Banque de dépôt (Compte Ordinaire)	133	324
Banques non-résidentes (Compte Ordinaire)	18 671	40 347
	201 426	186 198

10. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

A la fin de l'exercice 2017, les transactions avec les parties liées se présentent comme suit (en KDT) :

◆ Transactions avec le groupe « POULINA » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2017	Engagements HB 31/12/2017
	4383295	SOCIETE YASMINE	10 000	7 ans	10 000	-
1	32052	SNA	7 543		2 983	-
9	B02135592010	STE PARTNER INVEST	4 653	5 ans	1 653	-
1	2611820	SOCIETE CEDRIA	1 848		1 412	-
1	53397	SOCIETE ALMES	6 806		3 867	-
1	341396	STE EL MAZRAA	1 490		295	-
1	340513	STE AGRICOLE EL HA-DAYEK	1 232	5 ans	1 232	-
1	10056992	P.G.H	9 710		6 724	-
	2767952	GAN DISTRIBUTION	1 162		645	-
	53413	SOCIETE EL HANA	1 352	3	852	
	341602	SOCIETE LA PAIX	1 408	5 ans	910	-
	7570740	STE AGRICOLE SAOUF	10 000	7 ans	10 000	-

◆ Transactions avec le groupe « « Al KARAMA HOLDING » » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2017	Engagements HB 31/12/2017
9	B24213252010	ZITOUNA TELECOM	2 400	1 an	2 400	-
	B03246912015	ZITOUNA TAMKEEN	946		889	-
	B01100102011	ZITOUNA TAKAFUL	-	-	-	25 310

◆ Transactions avec le groupe « MEDDEB » :

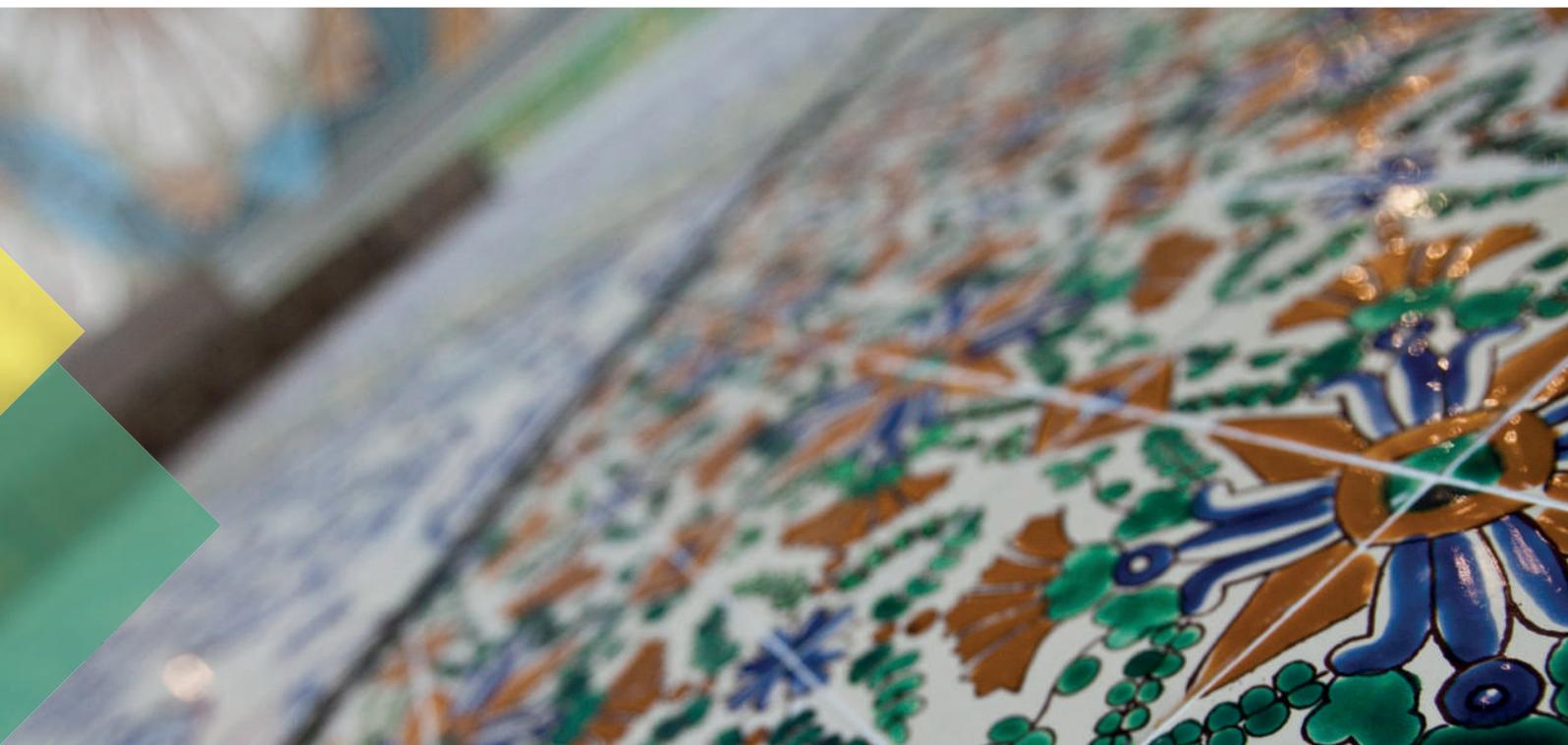
Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2017	Engagements HB 31/12/2017
1	8813800	CENTRALE LAITIERE DU NORD	1 314	7 ans	309	1 962

◆ Transactions avec le groupe « MOKHTAR » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2017	Engagements HB 31/12/2017
	7802895	SOCIETE CARTHAGE GRAINS	39 506		38 742	-
	10470383	SOCIETE CARTHAGE INDUSTRIE	1 224		627	-
	B06109792010	SOCIETE FONDINOR	97		92	
	B01202592016	SOCIETE TEXTILE DU NORD	77		77	-

◆ Transactions avec la Direction Générale :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2017	Engagements HB 31/12/2017
2	188378	EZZEDINE KHOJA	321	15 ans	247	-
2	2923381	TAOUFIK LACHHEB	545		502	-
2	5768	RAOUDHA BOUZOUITA	60	7 ans	15	-



◆ Transactions avec « ETAT TUNISIEN » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2017	Engagements HB 31/12/2017
1	28910	TUNISAIR	18 914		17 368	
1	2318590	TUNISAIR EXPRESS	6 369		4 753	73
1	34470	LES CIMENTS DE BIZERTE	7 247		7 228	-
9	B01154042013	SOUTH SERVICE COMPANY	1 149	5 ans	571	5

◆ Transactions avec la Société « AGRICOLE SIDI DAOUD » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2017	Engagements HB 31/12/2017
1	341297	SOCIETE AGRICOLE SIDI DAOUD	2 500	7 ans	2 000	-

◆ Transactions avec la Société « MAGASIN GENERAL » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2017	Engagements HB 31/12/2017
	316091	STE MAGASIN GENERAL	3 763	-	3 763	-

◆ Transactions avec la Société « ENNAKL » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2017	Engagements HB 31/12/2017
1	20826	SOCIETE ENNAKL	-	-	-	58

◆ Transactions avec la Société « CAR GROS » :

Type identifiant national	Identifiant national	Nom ou raison sociale	Montant du financement	Durée	Encours au 31/12/2017	Engagements HB 31/12/2017
1	9522509	SOCIETE CAR GROS	-	-	-	35

11. CONVENTIONS ET OPÉRATIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2017 AUTRE QUE LES RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Les opérations réalisées avec les sociétés qui appartiennent au groupe EL KARAMA HOLDING et ayant fait l'objet de confiscation en application du décret-loi n° 2011-13 du 14 mars 2011 portant confiscation des avoirs et des biens meubles et immeubles :

- ◆ En vertu de la convention conclue avec la société « **Zitouna Takaful** », la banque a perçu des commissions de l'ordre de **1 104 943 DT TTC** au titre des contrats Ijara et de **411 403 DT TTC** au titre des contrats collectifs « Takaful Financement », des commissions de l'ordre de **23 398 TTC** au titre des contrats « Takaful Incendie » et des indemnités suite à des sinistres de l'ordre de **62 947 DT**. La Banque Zitouna a facturé aussi la somme de **9 367 DT TTC** relative au service de mise à la disposition du local de l'agence LAC I.
- ◆ Par ailleurs, la société « **Zitouna Takaful** » a facturé à la Banque Zitouna un montant de **366 219 DT TTC** correspondant à l'assurance d'indemnité de départ à la retraite, un montant de **2 866 277 DT TTC** correspondant au contrat d'assurance groupe, un montant de **798 435 DT TTC** correspondant au contrat d'assurance vie Mourafek et un montant de **379 665 DT TTC** au titre de divers contrats d'assurances.
- ◆ La société « **DAR ESSABAH** » a facturé à la Banque Zitouna la somme de **1 184 DT TTC** au titre de services de publication aux journaux.
- ◆ La société « **Ooredoo Tunisie** » a facturé à la Banque Zitouna la somme de **490 930DT TTC** au titre de services de communication téléphoniques.
- ◆ La société « **Radiophonique Zitouna** » a facturé à la Banque Zitouna la somme de **103 252 DT TTC** au titre de services de communication.
- ◆ La société « **Zitouna Tamkeen** » a restitué en 2017 à la Banque Zitouna la somme **343 418 TND** sur lequel cette dernière s'est engagée à son profit avant sa création officielle. La Banque Zitouna a facturé aussi dans le même exercice la somme de **35 060 TND** relative au service de mise à la disposition de deux locaux et la somme de **899 177 TND** au titre des conventions de mise à disposition de Personnel.
- ◆ Dans le cadre de l'investissement exonéré touchant le résultat de l'exercice 2017, la banque a conclu, en date du 20 Décembre 2017, une convention avec la société « **POULINA GROUP HOLDING** » P.G.H portant sur la prise de participation dans l'augmentation de capital de la société Carthago Sanitaire pour un montant de **5 000 KDT**. Les titres détenus à ce titre par la banque Zitouna dans le groupe P.G.H se détaillent au 31/12/2017 comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2016	Acquisition	Cession	Valeur Brute au 31/12/2017	Part dans le capital
Green Label Oil	3 000	0	0	3 000	4%
Briqueterie Bir Mcherga	2 000	0	0	2 000	3%
Carthago Sanitaire	0	5 000	0	5 000	8%
Total Général	5 000	5 000	0	10 000	

12. RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

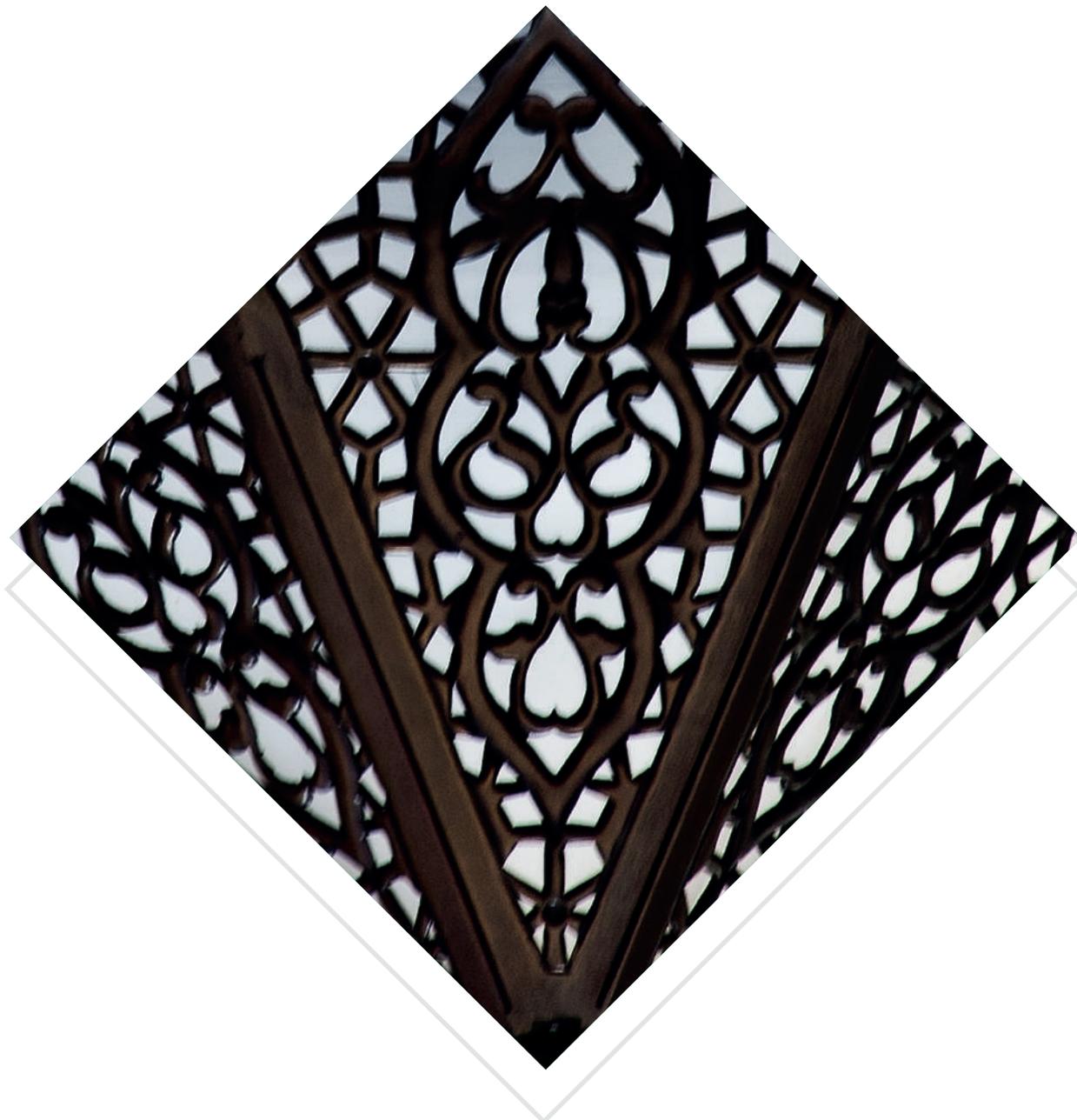
Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, administrateurs et membres des comités réglementaires se détaillent comme suit :

	DG*		DGA*		Administrateurs et membres des comités réglementaires	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2017	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2017	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2017
Rémunération à court terme	337 058	34 962	155 339	26 989	256 544	252 878
Avantages postérieurs à l'emploi	115 063		80 598			
Autres avantages à long terme						
Indemnité de fin de contrat de travail						
Paiement en actions						
Total	452 121	34 962	235 938	26 989	256 544	252 878

(*) Les rémunérations indiquées au niveau du tableau ci-dessus ne tiennent pas compte du montant de la prime d'intéressement relative à l'exercice 2017 qui s'élevé à **201 757 dinars**.



XIII. RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE BANQUE ZITOUNA



**Société Anonyme au capital de
120.000.000 de dinars
Siege Social : 02 Boulevard Qualité De La Vie
-2015- Le Kram
RC : B24162142009
MF : 000/M/P/1120822/H**

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2018

PREMIÈRE RÉOLUTION :

Lecture et approbation du rapport d'activité arrêté par le Conseil d'Administration sur l'exercice 2017 et lecture des rapports des Commissaires aux comptes y relatifs

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le conseil d'Administration relatif à l'exercice 2017, et les rapports, général et spécial, des Commissaires aux comptes relatifs au même exercice, approuve dans toutes ses dispositions ledit rapport de gestion.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION :

Lecture et approbation du rapport présenté par le comité Charaique relatif à l'exercice 2017

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport présenté par le comité Charaique relatif à l'exercice 2017, prend acte dudit rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION :

Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu et examiné les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017, et après lecture du rapport des commissaires aux comptes approuve lesdits états financiers tels qu'ils lui ont été présentés

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION :

Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions règlementées régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 43 et 62 de loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, approuve lesdites conventions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION :

Affectation des résultats de l'exercice 2017

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéficiaires de l'exercice 2017 d'un montant de 19 973 983,001 DT, augmenté des résultats reportés des exercices antérieurs de 1 407 716,598 DT, soit au total un résultat distribuable de 21 381 699,599 DT comme suit :

Résultat distribuable	21 381 699,599
Réserves légales	(1 069 084,980)
Réserves pour réinvestissements financiers	(15 000 000,000)
Report à nouveau	5 312 614,619

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉOLUTION :

Quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIÈME RÉOLUTION :

Nomination des Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats de :

- ◆ M. Abdelwaheb Nachi ;
- ◆ M. Adel Grar, M. Nejib Ben Amor et Madame Leila Bouzguenda représentant les intérêts d'Al Karama Holding ;
- ◆ M Abdelhay Chouikha : représentant les intérêts de l'Etat ;
- ◆ M Boualem Hammouni et M. Ahmed Benali: représentants les intérêts de la BID;
- ◆ M. Abdelwaheb Ben Ayed ;

Ainsi que les mandats des sociétés La Centrale Laitière du Cap Bon, et Mokhtar Group Holding en tant qu'Administrateurs de la Banque pour une période de trois (3) ans prenant fin avec la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

La signature du présent procès-verbal par les administrateurs vaut, pour chacun d'eux individuellement, acceptation de ses fonctions d'administrateur de la Banque et déclaration qu'il n'est sujet à aucune interdiction ou incompatibilité légale l'empêchant de les exercer.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIÈME RÉOLUTION :

Nomination d'Administrateurs Indépendants

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Comité de Nominations et Rémunérations décide de nommer Messieurs Hafedh Maamouri et Salem Bessaoud comme Administrateurs Indépendants, pour un mandat de trois (3) ans prenant fin avec la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

La signature du présent procès-verbal par Messieurs Hafedh Maamouri et Salem Bessaoud vaut, pour chacun d'eux individuellement, acceptation de ses fonctions d'administrateur indépendant de la Banque et déclaration qu'il n'est sujet à aucune interdiction ou incompatibilité légale l'empêchant de les exercer.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

NEUVIÈME RÉOLUTION :

Fixation des jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, décide d'allouer une enveloppe de 222 000 DT brut aux jetons de présence de l'exercice 2018 à répartir comme suit :

Président du Conseil	3 000 DT brut par mois avec 12 mensualités
Administrateur	2 000 DT brut par réunion avec un plafond de 8 000 DT par an
Président des comités	2 000 DT brut par comité avec un plafond de 12 000 DT par an
Membre des comités	1 000 DT brut par comité avec un plafond de 6 000 DT par an
Comité Ad hoc	1 000 DT brut par membre et par comité avec un plafond 8 000 DT

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DIXIÈME RÉOLUTION :

Fixation de la rémunération des Membres du Comité de contrôle de la conformité des normes bancaires islamiques

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide d'allouer une enveloppe de 64 176,472 DT à répartir comme suit entre les membres du Comité :

	Montant Brut 2018	Montant Brut 2017	Type de rémunération
Son excellence Cheikh Mohamed Mokhtar Sallemi	Honoraire annuel	35 294,118 DT	35 294,118 DT
	Jetons de présence par réunion	1250 DT	1250 DT
Dr. Abdessatar Khouildi	Honoraire annuel	15 000 DT	17 647,059 DT
	Jetons de présence par réunion	700 DT	875 DT
Dr. Borhene Nafati	Honoraire annuel	5 000 DT	8 235,295 DT
	Jetons de présence par réunion	700 DT	875 DT

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

ONZIÈME RÉOLUTION :

Pouvoirs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne les pouvoirs les plus étendus au représentant légal de la société ou à son mandataire, à l'effet d'effectuer toutes les procédures administratives d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la législation tunisienne en vigueur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



RAPPORT ANNUEL

2 0 1 7



مصرف الزيتونة
BANQUE ZITOUNA

 banquezitouna.com

 81 10 55 55

 contact@banquezitouna.com

 Banque Zitouna